



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 114 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 30 octobre 2018

Président

M. Ken McDonald

Comité permanent des pêches et des océans

Le mardi 30 octobre 2018

• (1105)

[Traduction]

Le président (M. Ken McDonald (Avalon, Lib.)): La séance est ouverte.

Bonjour à tous. Conformément à l'ordre de renvoi du mercredi 6 juin 2018, nous étudions la situation des baleines en voie de disparition, alias la motion n° 154.

Allez-y, monsieur Doherty.

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): J'aimerais avoir de l'information à jour. Pendant la fin de semaine, il y a eu un terrible incendie dans votre coin de pays. L'usine de transformation du poisson Hickey & Sons Fisheries à O'Donnell's, dans la baie St. Mary's, a été la proie des flammes, et des centaines de personnes ont peut-être perdu leur emploi. Pouvez-vous faire le bilan de la situation pour les membres du Comité? Vos collègues conservateurs voudraient également vous demander de transmettre leurs pensées à ceux qui ont été touchés.

Le président: Merci, monsieur Doherty.

J'ai parlé plusieurs fois avec le propriétaire de l'usine, M. John Hickey. Dimanche midi, par exemple, de la fumée s'échappait encore des décombres. Tout a été détruit. Les gens de la compagnie d'assurance et les inspecteurs des incendies sont allés examiner les restes. Il attend leur rapport.

John exploitait l'entreprise avec ses trois fils depuis un peu plus de 31 ans. L'année dernière, ils avaient acheté une nouvelle machine pour 1 million de dollars pour les pétoncles. C'était quelque chose de nouveau dans l'usine. Jusque-là, l'usine était spécialisée dans le poisson de fond.

Cet incendie les a anéantis. Ils sont en train d'examiner leurs options. J'espère qu'ils vont reconstruire leur usine et redémarrer leur entreprise. Comme je l'ai dit, cela fait 31 ans qu'ils sont en activité, et l'entreprise était le seul gros employeur de la région. Probablement qu'elle employait des gens de six ou sept très petites collectivités. Je lui ai dit que nous allions tout faire en notre pouvoir pour l'aider et que tout le monde était là pour le soutenir. Nous attendons avec impatience d'autres nouvelles de sa part. Espérons que les travaux de reconstruction vont commencer le plus rapidement possible.

Je vous remercie d'avoir posé la question et aussi pour votre sollicitude. Je me rappelle que vous m'avez téléphoné tôt vendredi matin pour exprimer votre soutien. Je vous en suis très reconnaissant.

Passons au sujet à l'étude aujourd'hui, la motion n° 154.

Nous accueillons cinq témoins, à savoir quatre par vidéoconférence et un par téléconférence.

Les témoins sont Christianne Wilhelmson, de la Georgia Strait Alliance; David Bain, expert scientifique en chef d'Orca Conservancy; Moira Brown, scientifique principale du Canadian Whale Institute; Robert Michaud, directeur scientifique du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins; et Lance Barrett-Lennard, directeur, Marine Mammal Research Program, du Coastal Ocean Research Institute.

Nous allons commencer par les déclarations préliminaires des témoins. Madame Wilhelmson, vous avez sept minutes. Allez-y, je vous prie.

Mme Christianne Wilhelmson (directrice exécutive, Georgia Strait Alliance): Merci beaucoup, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité.

Je m'appelle Christianne Wilhelmson, et c'est un privilège pour moi de m'adresser à vous aujourd'hui depuis les territoires traditionnels non cédés des Salish de la Côte, en particulier les Musqueam, les Squamish et les Tsleil-Waututh.

Je suis la directrice exécutive de la Georgia Strait Alliance. Nous sommes un organisme voué à la conservation marine. Depuis près de 30 ans, nous représentons les collectivités côtières du sud de la Colombie-Britannique et nous cherchons à assurer la durabilité du détroit de Georgia et des collectivités et des plans d'eau avoisinants.

Depuis le début des années 2000, nous militons activement pour la protection de la population d'épaulards résidents du sud en voie de disparition et réclamons la prise de mesures immédiates en vue de protéger cette espèce. Je lutte personnellement pour cette espèce depuis plus de 16 ans. Mes études m'ont beaucoup servi. J'ai un baccalauréat ès arts en histoire anglaise et sciences politiques et un baccalauréat ès sciences en biologie et sciences de l'environnement et des ressources naturelles ainsi qu'une maîtrise en écologie.

Je tiens à souligner que la motion n° 154 a été rédigée il y a quelque temps déjà et, depuis, la situation des épaulards s'est aggravée et est maintenant très urgente. Pour dire les choses simplement, il n'est plus nécessaire de recueillir de l'information pour déterminer quelles mesures il faudrait prendre immédiatement pour atténuer les menaces qui pèsent présentement sur les baleines. Nous avons travaillé avec des scientifiques de renom et, en janvier 2018, nous avons présenté une courte liste de mesures que le gouvernement doit prendre immédiatement pour circonscrire les menaces visant les populations d'épaulards résidents du sud. Je vais expliquer où nous en sommes par rapport à ces demandes dans quelques instants.

Le message principal de mon exposé est tout simple. Une espèce est en situation de crise, et nous devons immédiatement prendre des mesures énergiques pour la sauver.

Comme vous avez dû l'apprendre d'autres témoins, les épaulards résidents du sud sont une population génétiquement unique de baleines qui se nourrissent de saumon. Leur alimentation consiste principalement en saumon quinnat, et ils passent les mois d'été dans la région de la mer des Salish, qui comprend le détroit de Georgia, il s'agit des eaux entre Vancouver et l'île de Vancouver.

En 2003, la nouvelle Loi sur les espèces en péril au Canada établissait qu'il s'agissait d'une population en voie de disparition. Trois menaces ont été cernées: la contamination par des produits toxiques, le bruit et les perturbations, le manque de proies. Entre 1962 et 1974, un épisode particulier a frappé cette population et exacerbé les menaces. Je parle de la capture de 47 sujets vivants. Cela a frappé cette population plus durement que toutes les autres populations de la région.

En mai 2018, le gouvernement au pouvoir a conclu que les baleines étaient en danger imminent et que, puisque les menaces n'avaient pas diminué — et avaient même probablement augmenté — depuis que cette population de baleines a été déclarée en péril, en 2003, il lui fallait intervenir pour assurer la survie et le rétablissement de l'espèce. Je devrais souligner que, depuis 2003, la population est passée de 83 à 74 individus.

Mais si nous nous préoccupons de cette espèce, ce n'est pas uniquement à cause des chiffres. Ce serait simplifier à outrance la situation. Aucune naissance vivante n'a été observée depuis près de trois ans et le taux de grossesses non menées à terme se situe présentement à 69 %. Il n'y a plus que 23 femelles reproductrices, et la plupart des grossesses sont issues de l'accouplement avec un seul des mâles de la population.

Nous avons aussi remarqué un autre changement comportemental concernant la fréquence à laquelle l'espèce se rend dans la mer des Salish. En 2017, les épaulards résidents du sud ont été aperçus là-bas pendant 27 jours au total, alors que la moyenne saisonnière est habituellement de 150 jours. Pour la première fois depuis que la présence des épaulards est enregistrée dans la région, il semble qu'ils aient été complètement absents en mai 2018.

Ces changements dans la densité, la composition et les comportements de la population sont des signes manifestes que nous devons prendre des mesures énergiques extrêmement rapidement.

J'ai quelques renseignements supplémentaires pour vous. Pendant la dernière saison, les baleines affichaient des signes de stress nutritionnel, c'est-à-dire, en langage scientifique, qu'elles étaient affamées. Nous disposons d'information limitée sur la population de saumon quinnat de cette année, mais il semble que la densité soit bien en deçà des moyennes observées dans le passé.

Qu'avons-nous fait pour améliorer la situation pour les baleines? La réponse est tout simplement: nettement pas assez. Vous savez peut-être qu'en janvier, plusieurs organismes de conservation, y compris le nôtre, ont transmis au gouvernement une liste de mesures urgentes à prendre. Je devrais préciser que, même si la contamination par des produits toxiques est l'une des choses qui menacent les baleines, je ne vais pas aborder davantage le sujet, étant donné que nous n'avons présenté aucune mesure relativement à cela dans notre demande de janvier. Le fait est que les problèmes de pollution exigent une planification à très long terme où on prend en considération les eaux de ruissellement, les eaux usées et la gestion des produits chimiques.

Donc, depuis janvier, quelles mesures ont été adoptées? Les navires doivent à présent rester à une distance de 200 mètres des baleines, et il y a aussi eu une fermeture partielle de la pêche commerciale et récréative.

• (1110)

Je vais vous présenter une liste partielle des mesures que le gouvernement aurait pu prendre depuis que nous lui avons fourni l'information en janvier. Il aurait pu planifier le rétablissement de la population de saumon quinnat, interdire les bateaux commerciaux et privés d'observation de baleines dans les zones refuges où elles s'alimentent, restreindre le temps que les navires peuvent passer à proximité des baleines, affecter des agents d'exécution de la loi à la patrouille des habitats critiques, établir un régime de permis pour les navires commerciaux d'observation de baleines, proscrire toute augmentation nette du niveau de bruit global par rapport à 2016 et commencer à élaborer des cibles de réduction du niveau de bruit.

Cependant, il y a une mesure que nous avons présentée au gouvernement en janvier qui, je crois, met vraiment en relief le fait que le temps nous est compté. Il s'agit d'une mesure visant l'ajout d'un habitat essentiel pour la protection des épaulards. La région que nous étudions présentement se trouve près de la côte Ouest de l'île de Vancouver, et avait été ciblée au début de 2017. Nous avons demandé au gouvernement d'émettre une ordonnance d'urgence afin d'accélérer les choses, car cela permettrait de déclarer dès aujourd'hui que la région en question est un habitat vital. Malheureusement, au lieu de cela, vous menez encore une fois des consultations. Cela fait près de deux ans que l'habitat vital a été identifié, et rien n'a changé pour les épaulards. La région n'est pas plus protégée qu'il y a deux ans.

Depuis 2017, la population est passée de 77 à 74 baleines. C'est la preuve que si nous ne faisons rien ou que nous n'en faisons pas assez, la population va continuer de diminuer. Nous savons aujourd'hui que si le gouvernement ne prend pas immédiatement les mesures qui ont été présentées il y a 10 mois, les eaux de la mer de Salish seront encore tout aussi bruyantes en mai, lorsque les baleines vont y retourner. Les baleines vont continuer d'être perturbées. Elles auront toujours un accès limité à leur source de nourriture si on ne ferme pas plus largement — voire même totalement — les pêches, par exemple dans les secteurs 20-1 et 121-1 du détroit de Juan de Fuca. En cas de fermeture totale des pêches de saumon quinnat, il va aussi falloir que le gouvernement s'engage à soutenir les collectivités côtières qui sont touchées. Ces collectivités ne devraient pas avoir à faire les frais de décennies de gestion inefficace du saumon dans les rivières de la Colombie-Britannique et les océans.

En tant que scientifique et militante qui défend les ressources en eaux, qui jouent un très grand rôle dans la vie, le travail et les loisirs de trois millions d'habitants de la Colombie-Britannique, je puis dire de façon catégorique que la disparition de cette espèce aurait des conséquences pour tout le monde. Cela aurait des conséquences économiques pour la région, étant donné que certaines industries dépendent de la présence des épaulards. Cela aura aussi des conséquences sociales et culturelles sur les collectivités côtières et les Premières Nations. Cela aura aussi des conséquences écologiques inimaginables. La disparition d'un superprédateur pourrait avoir un effet domino que nous voulons à tout prix éviter.

Les données scientifiques sont claires. Comme je viens tout juste de vous l'expliquer, nous savons ce qu'il faut faire pour sauver les baleines; il suffit simplement de décider d'agir aujourd'hui. Merci de m'avoir écoutée.

Le président: Merci, madame Wilhelmson.

La parole va maintenant à M. David Bain, d'Orca Conservancy. En passant, j'avise les témoins que je vous ferai signe en levant deux doigts lorsqu'il ne vous restera que deux minutes environ. Merci.

Dès que vous êtes prêt, allez-y.

M. David Bain (expert scientifique en chef, Orca Conservancy): Merci.

Les épaulards résidents du Sud forment une population distincte des autres épaulards, et ce, depuis la période glaciaire. C'est une espèce différente sur le plan de la génétique et des comportements. Leur alimentation est similaire à celle des autres résidents, et les épaulards du nord, mais elle diffère de l'alimentation des épaulards migrateurs et hauturiers avec qui ils partagent leur habitat.

Leur population a déjà varié entre 1 000 et 2 000 individus, mais aujourd'hui, il n'en reste plus que 74, et il n'y a eu de naissances vivantes que deux ans au cours des sept dernières années.

Même si on en voit du sud-est de l'Alaska jusqu'au milieu de la Californie, on observe les épaulards le plus souvent dans la mer des Salish. Il existe de nombreuses causes pour expliquer la baisse de la population. L'absence de proies est l'une de ces causes. Le saumon quinnat est leur proie principale, mais les épaulards se nourrissent aussi beaucoup de saumon keta et de saumon coho. Ils se nourrissent de poissons de fond lorsqu'il n'y a pas de saumon.

Pour atténuer le problème des proies, nous devons d'abord nous occuper de l'habitat. Le rétablissement de l'habitat est crucial si nous voulons rendre possibles le frai et l'élevage des saumons juvéniles. La survie du saumon dépend largement de la flore autour des cours d'eau et de la façon dont nous gérons le débit d'eau de ces cours d'eau.

Les habitats près des rivages sont aussi importants pour les saumons juvéniles, et c'est pourquoi il est très important d'y interdire les travaux de construction et les projets d'aménagement, par exemple la construction d'un quai.

Les espèces envahissantes présentent aussi un risque. Elles peuvent restructurer les écosystèmes, réduire leur productivité et restreindre les sources de nourriture des baleines.

Les obstacles à la migration sont un autre problème important. Les barrages, les ponceaux et dans certains cas les fourrés de plantes envahissantes peuvent obstruer la migration. Les obstacles peuvent aussi rendre plus vulnérables aux prédateurs les saumons qui essaient de contourner ces obstacles bloquant leurs voies de migration.

Les écloseries sont une arme à deux tranchants pour les épaulards. Idéalement, elles serviraient de bouées de sauvetage en favorisant la reconstitution des montaisons de saumon. Ensuite, lorsque les montaisons sauvages ne sont plus en danger, les écloseries pourraient graduellement cesser de s'en servir. Malheureusement, les écloseries sont devenues une source de poisson à long terme pour les humains, et en conséquence, on met surtout l'accent sur la quantité plutôt que sur la taille du poisson. Nous avons observé une

baisse marquée de la taille des saumons quinnats due au recours croissant aux écloseries.

L'élimination des récoltes pourrait aider, mais ne suffirait pas au rétablissement de l'espèce. Ce que nous pouvons faire, toutefois, serait de déplacer les zones de récolte plus loin, après les régions où les poissons croisent les baleines. Cela réduirait la compétition entre les baleines et nous, et éliminerait les perturbations qui rendent les poissons restants encore plus difficiles à trouver.

L'aquaculture serait aussi, selon les données, un foyer de maladies pour les saumons sauvages. Certaines installations d'aquaculture utilisent aussi des bruits intenses pour éloigner les autres espèces, et cela a un impact négatif sur les épaulards.

Les épaulards doivent aussi compétitionner avec d'autres prédateurs, comme le phoque et l'otarie. Il y a longtemps, ce n'était pas un problème, mais depuis que l'humain a modifié leurs habitats, les pinnipèdes sont devenus des prédateurs beaucoup plus efficaces, à cause du moment où se fait la montaison. En outre, la baisse de la population d'épaulards migrateurs, qui se nourrissent de pinnipèdes, a provoqué un énorme essor dans cette population. Même si les épaulards migrateurs sont en train de se rétablir et finiront par assurer de nouveau l'équilibre de l'écosystème, nous devons continuer de surveiller la situation de près.

Il y a aussi d'autres problèmes que nous voyons venir, entre autres les changements climatiques. Les températures plus élevées ne sont pas favorables aux saumons. Selon l'Université de Washington, le réchauffement climatique entraînera une diminution de près de 40 % de la population de saumon.

L'acidification de l'océan est un autre problème que nous anticipons. Cela risque probablement de détruire l'un des maillons de la chaîne alimentaire, ce qui entraînera des problèmes plus tard.

Les perturbations causées par les bateaux de pêche, les navires d'observation des baleines, les bâtiments commerciaux, les installations d'énergie marine, l'aménagement côtier et les exercices militaires sont aussi toutes des choses qui empêchent les épaulards de trouver facilement le nombre restreint de proies restantes.

● (1115)

Les toxines constituent un autre problème. Dans certains cas, comme avec le BPC, c'est un problème chronique. Il y a des sites de déchets dangereux qui doivent être nettoyés. Les toxines dans les eaux de ruissellement et dans les eaux usées représentent un problème constant, et nous nous préoccupons également des effets du lessivage des terres cultivées. Les transports sont la principale source de toxines dans les eaux de ruissellement.

Nous devons aussi nous préoccuper des toxines à caractère aigu. Les déversements de pétrole représentent une menace extrêmement élevée. Nous avons probablement perdu quelques épaulards lorsque le *New Carissa* s'est échoué en Oregon, il y a plusieurs années. Nous nous souvenons également tous du déversement causé par l'*Exxon Valdez* qui a tué au moins 13 épaulards dans le golfe du Prince William. À dire vrai, ce déversement a peut-être causé la mort de plus de 30 épaulards. Nous transportons d'autres produits chimiques par bateau, et il y a toujours un risque de déversements qui causeraient des problèmes également.

Un autre problème dont nous devons nous préoccuper: les maladies. La petite population subit depuis des générations une sorte d'étranglement génétique, qui fait qu'elle devient de moins en moins résistante aux maladies.

Les maladies émergentes sont une autre source de préoccupation. Nous avons découvert que la mortalité massive chez les marsouins de mer des Salish était associée aux eucalyptus australiens introduits dans l'écosystème canadien. Nous avons perdu un certain nombre d'épaulards au cours de la même période, mais n'avons pas été en mesure de récupérer les carcasses, alors nous ne savons pas s'il y a un lien.

Une autre source de préoccupation est l'absence de barrière entre les environnements humains et marins. Nous savons que les bactéries des champignons qu'on retrouve dans les épaulards ont acquis une résistance aux antibiotiques. Nous avons découvert une dizaine d'espèces de pathogènes essentiels qui résistent à environ une dizaine d'antibiotiques différents, au total. L'absence de barrière entre les humains ou leurs animaux de compagnie et les animaux d'élevage est une préoccupation, parce que les maladies peuvent se propager des populations côtières jusqu'aux baleines.

Nous devons aussi prendre en considération les prises accessoires. C'était autrefois un problème de moindre envergure pour les épaulards. Lorsqu'on introduit une nouvelle technologie de pêche, il faut veiller à ce que cela n'entraîne pas de la mortalité chez les épaulards.

Pour terminer, j'aimerais faire un commentaire sur les habitats essentiels.

Présentement, l'aire de répartition totale des épaulards résidents du sud ne suffit pas à soutenir une population viable, dans les conditions actuelles. En conséquence, toute l'aire de répartition devrait être considérée comme un habitat essentiel. Nous pouvons cibler des zones clés qui sont plus importantes que d'autres, mais il serait important de mettre en oeuvre une stratégie visant à maintenir la fonction écologique et la qualité de l'habitat essentiel dans l'ensemble de l'aire de répartition. L'autre mesure que nous devrions prendre consisterait à améliorer la qualité de l'habitat dans les zones clés.

Merci.

• (1120)

Le président: Merci.

C'est maintenant au tour de Moira Brown, scientifique principale du Canadian Whale Institute.

Mme Moira Brown (scientifique principale, Canadian Whale Institute): Merci, monsieur le président.

Bonjour, et merci de m'avoir invitée à témoigner devant le Comité.

Je m'appelle Moira Brown. Je fais partie du Canadian Whale Institute, et je m'adresse à vous aujourd'hui au nom des baleines noires de l'Atlantique Nord. C'est une espèce que j'étudie depuis près de 40 ans. Je m'adresse aussi à vous au nom de l'équipe de sauvetage de baleines de Campobello, dont la mission est de sauver les baleines prises dans des filets, dans les Maritimes.

La baleine noire de l'Atlantique Nord est une espèce transfrontalière dont l'aire de répartition va de la côte sud-est de la Floride jusqu'au golfe du Saint-Laurent. Chaque baleine noire peut être identi-

fiée individuellement sur des photos, puisque chacune possède des marques uniques. D'ailleurs, le New England Aquarium de Boston, au Massachusetts, tient un catalogue d'identification, et les chercheurs utilisent les données qui sont recueillies afin d'étudier la répartition et les mouvements de la population ainsi que son état, les tendances, la reproduction, la mortalité, les comportements, la santé et les cicatrices d'origine humaine.

La population de baleines noires de l'Atlantique Nord a augmenté d'environ 2,5 % pendant 20 ans, mais, depuis 2010, elle décline. Il en reste maintenant moins de 450. Les collisions avec des navires et l'enchevêtrement dans les engins de pêche fixes sont deux causes d'origine humaine de mortalité et de blessures graves chez les baleines noires.

Depuis 2010, les chercheurs ont observé à l'échelle de l'espèce un changement relatif à la répartition au printemps, en été et en automne. Les baleines semblent s'éloigner des habitats protégés de la baie de Fundy et du sud de la Nouvelle-Écosse. Les chercheurs ont élargi la portée de leur étude, et, en 2015, ont constaté qu'un grand nombre de baleines noires se regroupaient pour se nourrir et socialiser dans une grande zone non protégée et à risque élevé dans le sud du golfe du Saint-Laurent. Cette zone n'avait jamais été étudiée auparavant. La présence de baleines noires dans le golfe n'a rien d'exceptionnel, mais jusque-là, les signalements ne dépassaient jamais les zones côtières. Ce qui a changé depuis 2015, c'est le nombre de baleines noires observées dans les eaux du large, dans le sud du golfe du Saint-Laurent, et le fait qu'elles y restent pendant huit mois, du début du mois de mai jusqu'à décembre.

En plus de ce changement d'habitat, plusieurs indicateurs témoignent de la diminution de la population de baleines noires. Il naît moins de veaux. Dans les années 2000, il y avait en moyenne 24 naissances par année. Entre 2012 et 2017, le taux de mise bas a chuté de 44 %, et aucun petit n'a été observé en 2018. La période entre les mises bas chez les femelles adultes est de plus en plus longue, en particulier chez les femelles qui se sont blessées en s'empêtrant dans du matériel de pêche.

Depuis 2010, le nombre de baleines noires enchevêtrées a augmenté considérablement, tout comme le degré de gravité des blessures et le taux de mortalité qui y sont associés. Présentement, 85 % des morts de baleines noires sont dues à l'enchevêtrement, et ce, dans toute l'aire de répartition.

Une crise de mortalité est survenue en 2017 dans le golfe du Saint-Laurent. Douze carcasses de baleines noires ont été trouvées. Quatre ou cinq avaient été tuées par collision avec un navire, et deux autres par enchevêtrement. Cinq baleines enchevêtrées ont aussi été retrouvées en vie dans le golfe du Saint-Laurent, et deux ont pu être libérées. Le Canada a pris des mesures immédiates pour gérer la crise.

En ce qui a trait aux collisions avec des navires, des chercheurs canadiens ont travaillé, à partir de 2000, avec des représentants du transport maritime et ont réussi à réduire les taux de mortalité et de blessures graves causées par des collisions avec un navire en modifiant les routes maritimes dans la baie de Fundy en 2003 et dans le bassin Roseway, au sud de la Nouvelle-Écosse, en 2008. Les mesures mises en oeuvre par le Canada avaient été approuvées par l'Organisation maritime internationale, et depuis, le taux de mortalité dans ces deux zones due à des collisions avec des navires est nul.

En réaction au taux de mortalité lié à des collisions avec des navires en 2017, l'industrie du transport maritime a rapidement mis sur pied un groupe de travail dont faisaient partie des spécialistes canadiens des baleines noires. Des mesures ont été prises par rapport au trafic maritime et à la vitesse des navires spécialement en réaction à la situation dans le golfe du Saint-Laurent, et il semble que ces mesures ont porté des fruits. Il n'y a eu aucun signalement de mort de baleine causée par une collision avec un navire dans le golfe en 2018. Je tiens à mettre l'accent sur le fait que l'industrie du transport maritime a montré clairement qu'elle est disposée à modifier ses activités pour réduire le risque de collision et capable de le faire. Nous voudrions aussi féliciter les capitaines de navire qui se conforment à ces mesures afin de protéger les baleines noires.

L'enchevêtrement dans les engins de pêche fixes est un autre problème. On a constaté, pendant qu'on libérait les baleines ou au moment de la nécropsie, que les cordes qu'il fallait enlever provenaient de l'ensemble de l'industrie de la pêche à engins fixes. Cela comprend les engins de pêche côtière et ceux utilisés au large, les cordes à petit et à grand diamètres, les cordes utilisées pour les pièges, les casiers et les filets maillants, les lignes verticales et les lignes-mères, les lignes flottantes et les lignes de fond et les engins canadiens et américains. Au Canada, il était rare que les baleines noires soient présentes pendant les pêches saisonnières avant qu'elles ne commencent à se déplacer jusque dans le golfe du Saint-Laurent.

L'industrie canadienne de la pêche a reconnu sa responsabilité relativement à l'enchevêtrement des baleines dans les engins de pêche. À la suite des cas de mortalités causées par l'enchevêtrement dans les engins en 2017, il y a eu une fermeture à grande échelle des pêches, et des modifications ont été apportées aux engins utilisés dans le golfe. La volonté de l'industrie de se conformer aux exigences doit être soulignée.

• (1125)

Les mesures prises ont été quelque peu efficaces, puisque nous n'avons pas constaté de mort due à l'empêchement des baleines. Cependant, il y a eu trois, peut-être quatre nouveaux cas d'empêchement de baleines noires vivantes, et un cas de baleine grièvement blessée dans le golfe.

Toutes ces baleines avaient été vues dans le golfe plus tôt en 2018; elles étaient libres et n'avaient pas subi de blessures. Une baleine noire s'est débarrassée toute seule d'un engin, une autre a été dépêtrée dans la baie de Fundy, et les deux autres sont en liberté.

C'est un groupe de pêcheurs qui a formé l'équipe de sauvetage de baleines de Campobello, en 2002. Seulement deux équipes de sauvetage de baleines dans le Canada atlantique — une à Terre-Neuve-et-Labrador, dirigée par un pêcheur, et la nôtre, au Nouveau-Brunswick — ont l'expertise nécessaire pour dépêtrer les grosses baleines. Les agents bureaux des pêches jouent un rôle de soutien important auprès des équipes indépendantes, mais il y a des lacunes importantes en ce qui concerne la capacité d'intervention rapide; il faudra des années pour trouver des intervenants et les former et pour qu'ils acquièrent l'expérience nécessaire pour combler ces lacunes. J'aimerais également ajouter que les équipes chargées de dépêtrer les baleines aimeraient être au chômage forcé grâce à la prévention des empêchements.

Les pêcheurs ont toujours joué un rôle clé dans le signalement des baleines empêtrées, malgré leur crainte des répercussions sur leur industrie. J'aimerais souligner que nous ne pourrions résoudre

le problème d'empêchement des baleines qu'en partenariat avec l'industrie de la pêche. Les pêcheurs doivent connaître leur équipement, et les essais de modification quelconque de l'équipement sont essentiels pour la pérennité de l'industrie et pour la sécurité des pêcheurs et des baleines.

En résumé, il n'existe pas de solution magique pour faire revenir les baleines noires. Nous devons poursuivre et élargir les partenariats de collaboration mis en place jusqu'ici pour déterminer et prendre là où il le faut des mesures d'atténuation qui protégeront les baleines noires et seront durables, efficaces et sûres pour l'industrie. Nous aurons besoin d'une approche souple et d'un flux de données en temps quasi réel, afin de bien réagir aux changements de la répartition des baleines noires et de contrôler et d'adapter les mesures d'atténuation afin qu'elles soient mises en place au moment et à l'endroit où on en a le plus besoin.

Merci pour votre attention.

Le président: Merci, madame Brown.

Nous allons à présent entendre M. Robert Michaud, directeur scientifique du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins.

Monsieur, si vous êtes prêt, vous avez la parole.

• (1130)

[Français]

M. Robert Michaud (directeur scientifique, Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins): Je vous remercie, monsieur le président. Permettez-moi de m'adresser à vous en français. Il est rare que je puisse le faire, et c'est un privilège dont je profite aujourd'hui.

Je remercie les membres du Comité de leur invitation.

Je m'appelle Robert Michaud et je suis le directeur scientifique d'un petit groupe de recherche établi sur la rive du Saint-Laurent depuis maintenant 35 ans. Nous travaillons en recherche et en éducation, en étroite collaboration avec plusieurs collègues de Pêches et Océans Canada et de Parcs Canada. J'ai été un témoin privilégié de l'évolution de la population des bélugas du Saint-Laurent depuis 35 ans. Quand nous avons commencé à les étudier, la population venait d'être inscrite sur la liste des espèces en péril. Cette population était considérée réduite et isolée, et l'on ne comprenait toujours pas pourquoi elle ne s'était pas encore rétablie malgré l'arrêt de la chasse.

Trente-cinq ans plus tard, les bélugas sont toujours sur la liste des espèces en péril et on a identifié plusieurs menaces. Récemment, on a identifié un déclin de la population d'environ 1,5 % par année et une augmentation spectaculaire de la mortalité chez les nouveau-nés et les femelles en période périnatale. On ne connaît toujours pas les causes de cette situation très inquiétante, et ce, malgré plusieurs années de recherche et de collaboration avec un nombre, encore aujourd'hui, grandissant de partenaires.

Je vais profiter de ces quelques minutes pour faire un rappel. La recherche et la conservation nécessitent beaucoup de temps. L'intérêt accru et récent du gouvernement fédéral pour trois espèces de cétacés en péril, soit les épaulards, les baleines noires et les bélugas du Saint-Laurent, et son injection massive de fonds pour ces trois espèces étaient nécessaires et évidemment souhaités depuis longtemps. Malheureusement, tout comme l'invitation que nous avons reçue à comparaître devant vous ce matin, cet intérêt accru et l'injection massive de fonds ont été un peu précipités. Nous pourrions même nous demander si cela n'a pas été un peu improvisé.

Je vais vous donner quelques exemples rapides. Le Plan de protection des océans représente une injection de fonds sans précédent dans la recherche sur les cétacés au Canada. Nous ne pouvons que l'applaudir, car nous espérons que des résultats concrets en découleront. Par contre, cette injection massive d'argent nous a semblé liée à l'intérêt évident du gouvernement actuel pour une production accrue et l'exportation d'hydrocarbures, en partie par les océans, d'où sa volonté de rendre tout cela le plus acceptable possible et d'atténuer les répercussions qui pourraient en résulter.

Cet investissement a été fait rapidement, et les fonds auraient pu être attribués à d'autres fins si la planification avait été faite à plus long terme.

Récemment, le gouvernement a demandé un examen scientifique de l'efficacité des mesures de rétablissement des trois espèces dont nous parlons aujourd'hui. Cela a été très bien fait, rapidement, et sans trop de consultations. La rapidité de l'examen a par contre soulevé des problèmes, notamment quand est venu le moment de présenter les résultats aux acteurs de l'industrie maritime, du moins au Québec, car cela a interrompu les discussions qui avaient cours depuis déjà cinq ans.

Il en va de même pour le programme « Parlons des baleines », une initiative sans précédent pour consulter les Canadiens, l'annonce récente d'une initiative de 3 millions de dollars intitulée « Science pour l'avenir des baleines » et une invitation à soumissionner lancée à des scientifiques à la dernière minute en plein milieu de l'été, tout cela constitue des occasions extraordinaires, mais précipitées.

Un des gestes à poser de toute urgence pour venir en aide à ces trois espèces que sont les bélugas, les épaulards et les baleines noires serait de constituer des équipes mixtes de rétablissement, à l'instar de celles du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, le COSEPAC, qui regrouperaient des universitaires, des chercheurs du gouvernement et des représentants d'ONG. Ces gens collaboreraient à un suivi très étroit de la mise en oeuvre des mesures déjà identifiées dans les plans de rétablissement et ils assureraient une plus grande harmonisation de ces différents efforts.

Il existe des initiatives visant à inclure les autres intervenants de l'industrie susceptibles soit de compromettre le rétablissement des baleines soit de composer avec les mesures que nous mettons en oeuvre. Ces gens devraient être consultés régulièrement et invités à participer à ces initiatives, à l'instar d'un groupe qui existe au Québec, le Groupe de travail sur le transport maritime et la protection des mammifères marins dans l'estuaire du Saint-Laurent, ou G2T3M, un modèle extraordinaire qui a déjà fait ses preuves.

• (1135)

Je vais prendre les quelques minutes qu'il me reste pour parler de quelques pistes à suivre sans tarder.

Je commence par le processus d'évaluation environnemental. Au Québec, plusieurs projets de développement maritime sont en cours qui risquent d'affecter la population des bélugas. Ces projets sont revus un à un. S'ils devaient tous se réaliser, ils modifieraient considérablement l'habitat des bélugas du Saint-Laurent.

Il faudrait également clarifier la portée de la Loi sur les espèces en péril, notamment des dispositions traitant de la protection de l'habitat essentiel, lesquelles pourraient constituer un outil utile et très puissant. Nous devrions aussi accélérer la création d'aires marines protégées, en nous concentrant sur celles qui demeurent intactes et au sein desquelles nous pourrions faire des gains importants pour la protection des baleines et des bélugas, en particulier dans le Saint-Laurent.

Il faudrait par ailleurs rétablir les programmes de suivi des contaminants qui ont été abolis il y a presque une dizaine d'années. Il est difficile de confier les suivis et les veilles aux universitaires, car le rôle de ces derniers est de créer de la vraie science, de publier rapidement et d'inspirer des étudiants de cycle supérieur à poursuivre leurs travaux avec eux. Or nous avons le devoir de suivre ces contaminants, dont plusieurs sont présents dans l'environnement des bélugas depuis 50 ou 60 ans et continuent de leur nuire.

En dernier lieu — et je sors un peu ici de mon domaine d'expertise —, je voudrais parler de cette danse qui a lieu depuis 35 ans autour des contaminants. Autrefois, il était question des PCB, qui ont été bannis, mais qui sont encore présents. Ils ont été remplacés par les PBDE, qui ont eux aussi été bannis mais qui sont également encore présents. Ceux-ci, à leur tour, ont été remplacés par une série de nouveaux contaminants. C'est un peu comme si nous étions un chat qui court après sa queue. Il faudrait moderniser la réglementation qui encadre la production et l'utilisation de ces produits toxiques, parce que c'est une histoire sans fin.

En conclusion, nous avons énormément de travail, beaucoup de recherches et plusieurs gestes à poser qui nous attendent. Nous devons toutefois bien nous concerter.

Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Michaud.

Enfin, nous allons entendre Lance Barrett-Lennard du Coastal Ocean Research Institute, qui se joint à nous par vidéoconférence.

M. Lance Barrett-Lennard (directeur, Marine Mammal Research Program, Coastal Ocean Research Institute): Bonjour, monsieur le président.

Je suis chercheur scientifique principal et directeur du programme de recherche sur les mammifères marins au Coastal Ocean Research Institute, qui fait partie de l'Ocean Wise Conservation Association, laquelle comprend également l'Aquarium de Vancouver.

Je suis chargé de diriger une équipe de 10 personnes qui mène des études sur les mammifères marins dans leur milieu naturel. Nous menons quelques projets de recherche fondamentale, particulièrement dans le domaine de la génétique des populations, mais la plupart de nos projets ont des répercussions directes sur la conservation, et d'autres sont essentiellement des projets de conservation fondés sur la recherche.

J'ai moi-même mené, pendant 29 saisons, des études sur le terrain sur les épaulards dans les océans Pacifique, Atlantique et Indien. J'ai coprésidé l'équipe qui a élaboré le programme de rétablissement des épaulards résidents, et j'ai travaillé avec l'équipe qui a rédigé le plan d'action pour cette espèce. J'ai également participé à la rédaction des programmes de rétablissement et des plans de gestion ciblant cinq autres mammifères marins.

Mon équipe travaille de concert avec l'équipe de recherche sur la pollution des océans de l'Institut, qui mène des recherches de pointe sur les polluants organiques persistants dans les populations de mammifères marins et d'autres espèces marines ainsi que sur les microplastiques dans l'environnement marin.

Je limiterai mes observations pour le reste de mon intervention aux défis en matière de conservation auxquels font face les épaulards résidents du sud, une population de baleines aujourd'hui très connue du public, au même titre que les bélugas du Saint-Laurent et les baleines noires de l'Atlantique Nord.

En 2014, j'ai fait équipe avec deux collègues, M. John Durban et Mme Holly Fearnbach, qui travaillent aux États-Unis pour le National Oceanic and Atmospheric Administration au Southwest Fisheries Science Center — c'est-à-dire le centre de recherches sur les pêches du sud-ouest de l'agence qui étudie les océans et l'atmosphère —, sur un projet visant à évaluer l'état nutritionnel des épaulards résidents du sud et du nord. Cette étude a été motivée par une preuve accablante publiée par John Ford en 2000 et en 2009 selon laquelle, en période de faible abondance du saumon quinnat, le taux de mortalité annuel des épaulards résidents du sud et du nord croissait nettement. En d'autres termes, les baleines se heurtaient à un plafond en matière de nourriture ou, pour utiliser un terme technique, à la capacité limite de leur environnement pendant ces mauvaises années.

Depuis 2015, mon équipe se sert d'un drone lancé à partir d'un petit bateau pour photographier les épaulards résidents du sud et du nord. Ceci nous a permis de mesurer de manière très précise leur adiposité et leur forme, et aussi de déterminer très tôt si les femelles sont enceintes. Fait plus important encore, les photos nous permettent d'observer les changements du corps des baleines, d'une année à l'autre et d'une saison à l'autre, pour évaluer leurs réactions physiologiques par rapport aux variations de leur approvisionnement en nourriture. Elles se nourrissent principalement de saumon quinnat, et cette population varie beaucoup d'une année à l'autre pour des raisons naturelles et anthropiques.

Nos principales conclusions, à partir de l'étude photogrammétrique qui a été menée jusqu'ici, sont les suivantes.

Le taux de croissance des petits épaulards résidents du sud est plus faible que chez les épaulards résidents du nord. Les épaulards du sud sont plus minces, en moyenne, que ceux du nord. Les épaulards de Bigg, qui se nourrissent de mammifères marins, sont beaucoup plus robustes que les épaulards résidents des deux autres populations.

La plupart des grossesses dans les populations d'épaulards résidents du sud n'aboutissent pas en naissance. En automne, on peut très souvent voir des femelles enceintes. Elles mettent généralement bas pendant l'hiver ou au début de printemps, et quand nous les revoyons, l'année suivante, elles ne sont plus enceintes et aucun veau ne les accompagne.

Nous avons appris que, dans les deux populations d'épaulards résidents du sud et du nord, les individus les plus minces sont en général des femelles qui allaitent. C'est dur d'être une mère. Les hivers sont difficiles. Les épaulards résidents du sud ont tendance à prendre du poids pendant l'été, y compris pendant les années où il y a une faible population de saumons. Autrement dit, la saison estivale est la plus importante période de l'année pour les baleines.

Nous n'avons pas établi de comparaisons saisonnières pour les épaulards résidents du nord, nous en avons seulement fait pour ceux du sud.

Tous ces résultats concordent avec le stress nutritionnel. Les épaulards résidents du sud ne trouvent tout simplement pas assez de proies pour rester en bonne santé.

Je vais vous faire part de certains de nos autres résultats. Nous voyons souvent des épaulards bouger la tête, pendant qu'ils nagent, comme s'ils exploraient l'espace en dessous d'eux par écholocalisation. Les résultats concordent avec les autres études. Les épaulards plongent périodiquement en profondeur pour chasser le saumon vers la surface. Ils utilisent cette surface comme une sorte de mur pour limiter les possibilités de fuite des poissons jusqu'à ce qu'ils les attrapent. Chasser les poissons jusqu'à la surface peut prendre plusieurs minutes, et le passage des bateaux à proximité peut interrompre la chasse, ce qui permet aux poissons de s'échapper.

Comme d'autres études le confirment; nous avons observé que les épaulards résidents du sud vont chercher leur nourriture dans des aires d'alimentation bien définies, et qu'ils ont tendance à se déplacer assez rapidement d'une de ces aires d'alimentation préférée à une autre. Dans la population d'épaulards résidents du nord, nous avons constaté que les blessures causées par les interactions avec les navires, en particulier les blessures infligées par les hélices, sont beaucoup plus fréquentes que ce que les photos prises à partir des bateaux ne le laissent croire. En d'autres termes, les baleines sont heurtées par les bateaux beaucoup plus souvent que nous ne le pensions auparavant.

- (1140)

Nos résultats préconiseraient la prise des mesures de gestion suivantes, qui sont relativement simples.

Nous pensons qu'il faut redoubler d'efforts pour augmenter la disponibilité du saumon quinnat pour les épaulards résidents du sud à court terme, ainsi qu'à long terme, en mettant un terme à la pêche sportive dans les aires d'alimentation, comme on a commencé à le faire cette année, en 2018.

L'effet de cette mesure est de préserver, pour les baleines, les poissons adultes qui ont fait face à une série de périls pour arriver à leur rivière de frai et se diriger vers les principales aires d'alimentation des baleines. Il est important de comprendre que l'efficacité des mesures de restrictions de pêche augmente en fonction de la proximité des zones d'alimentation des baleines. Un poisson qui échappe à des filets à 500 kilomètres de la côte risque davantage de mourir avant d'arriver là où les épaulards résidents du sud peuvent le chasser; un poisson qui échappe aux filets près de Victoria est immédiatement disponible pour les baleines.

Nous pensons que les bruits sous-marins, qui interfèrent avec la capacité des baleines à trouver une proie, doivent être réduits. Cela serait possible avec des modèles de navire plus silencieux et des activités moins tapageuses. La réduction du bruit est particulièrement importante pendant les années où il y a une faible population de saumon, quand les baleines doivent parcourir de grandes distances pour trouver leurs proies, très éparpillées.

Nous pensons que nous devons faire davantage d'efforts pour réduire le risque de collision avec les navires. Le nouveau Règlement sur les mammifères marins aide à réduire le risque que posent les bateaux de pêche sportive et d'observation de baleines, mais il faut encourager les initiatives qui soutiennent les systèmes permettant d'avertir les exploitants de grands navires quand des baleines sont près d'eux. Pour tout vous dire, mon groupe de recherche à Ocean Wise est en train de mettre au point un tel système.

Enfin, il est parfaitement clair que nous devons redoubler d'efforts pour rétablir les stocks de saumon quinnat à long terme — ainsi qu'à court terme, bien sûr — par la restauration et la protection des zones de frai, la protection des habitats riverains et le maintien et la protection de la qualité et de la complexité des aires d'habitats estuariens et d'habitats côtiers en eau salée. Ces aires sont importantes pour la survie des saumoneaux quinnat.

Nous devons préserver ces stocks de saumon à long terme aussi, en gérant de façon continue et rigoureuse la pêche commerciale et la pêche sportive. Je crois que le ministère a fait des progrès considérables à ce chapitre pendant ces dernières années également.

Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Barrett-Lennard.

Avant de passer aux questions, je rappelle à tous que, si vous posez une question à un intervenant en particulier, je vous prie de préciser à qui vous la posez.

Aux intervenants par vidéoconférence, si la question ne vous est pas directement adressée et que vous voudriez faire un commentaire, levez simplement la main. Nous nous assurerons que l'intervenant sache que vous voulez faire un commentaire. Ils pourront vous laisser répondre.

Pour M. Barrett-Lennard, qui est en téléconférence, je rappelle que, si vous lui posez une question, vous devez l'indiquer. Il ne participe pas par vidéoconférence, mais par téléphone.

Monsieur, si vous voulez intervenir sur une réponse ou une question à n'importe quel moment, sentez-vous libre de nous interrompre.

Nous allons commencer maintenant par le gouvernement, pour sept minutes. Allez-y, monsieur Finnigan.

• (1145)

M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être venus ici aujourd'hui pour discuter de cet important sujet.

Je suis du Nouveau-Brunswick. Ma circonscription est située à l'est de la province, dans le golfe du Saint-Laurent et le détroit de Northumberland.

Bien sûr, nous avons beaucoup parlé des baleines ces deux ou trois dernières années. À ce sujet, l'année 2017 a été désastreuse

pour la population de baleines. Notre objectif, et l'objectif de tout le monde, devrait être la protection de ces espèces et des autres espèces en péril. Nous avons vu plus de 15 baleines mourir pendant cet été.

Le 25 octobre 2017, nous avons entendu Kristen Monsell, du Center for Biological Diversity — un centre de protection de la diversité biologique — des États-Unis, expliquer une disposition de la loi américaine sur la protection des pêcheurs permet à la Maison-Blanche d'interdire les importations de poissons ou de fruits de mer d'un pays donné, si ces prises affectent les efforts de conservation des espèces en voie de disparition.

Comme nous le savons, les trois quarts des crabes des neiges qui sont pris au Nouveau-Brunswick et sur la côte est sont destinés aux marchés américains. Sachant cela, notre ministre a décidé de prendre des mesures, et pas des demi-mesures; il doit y avoir une tolérance zéro en ce qui concerne la mort des baleines.

Diriez-vous que ces mesures étaient appropriées ou exagérées?

J'aimerais entendre la réponse de Mme Brown.

[Français]

Monsieur Michaud, n'hésitez pas non plus à faire des commentaires sur les mesures que le ministre a prises en 2018.

[Traduction]

Mme Moira Brown: Merci, monsieur Finnigan, de vos commentaires.

Les mesures qui ont été mises en place n'ont pas encore permis d'éliminer l'empêchement des baleines dans le golfe du Saint-Laurent. Cette année, on a été témoin de l'empêchement de trois ou quatre baleines noires plus tôt dans la saison. On a vu trois baleines indemnes plus tard dans la saison, ou empêchées dans des engins de pêche dans la baie de Fundy.

Je sais que les pêcheurs travaillent d'arrache-pied afin de mettre au point des technologies pour remplacer les cordages utilisés dans l'eau et envisagent également la possibilité d'utiliser des cordages qui se brisent plus facilement pour que les baleines puissent se libérer des engins et s'éloigner sans s'empêtrer dans les lignes de pêche. Ce travail est en cours. Le problème ne se réglera pas du jour au lendemain, mais nous avons certainement réalisé d'importants progrès à l'égard de la création de partenariats et de projets visant à mettre au point d'autres engins ou d'autres techniques de pêche qui réduiront les cas d'empêchement. Nous avons fait beaucoup de progrès depuis l'année dernière.

M. Pat Finnigan: Cela dit, diriez-vous que nous avons appris certaines choses par rapport aux mesures à prendre pour la saison 2019? Par exemple, pouvons-nous réduire la superficie de la zone de pêche dans le territoire où vivent les baleines? À votre avis, y a-t-il quelque chose que nous pourrions changer pour la saison à venir grâce aux connaissances que nous avons acquises?

Mme Moira Brown: On a procédé à la fermeture statique d'une grande partie de la zone de pêche au crabe des neiges. Le début de la fermeture concorde à peu près avec la première détection acoustique d'une baleine noire le 28 avril 2018, ainsi qu'avec l'arrivée des premières baleines noires. Je suis très heureuse que la zone fermée soit assez grande, et je crois que l'été passé, nous avons bien réussi, au moyen de relevés aériens, à localiser l'emplacement des baleines et les quadrilatères où elles se trouvaient exactement et qu'il convenait de fermer.

En 2018, l'aire de répartition était différente de celle des années précédentes, car elle était beaucoup plus étroite d'est en ouest. Elle était semblable quant à ses limites nord et sud, mais était beaucoup plus étroite, et je crois savoir que cette année, aucune baleine n'a été vue dans certains quadrilatères compris dans la zone de fermeture statique.

À mesure que nous maîtrisons davantage nos procédés de détection acoustique et visuelle et que nous en apprenons davantage sur les baleines noires dans le golfe, je pense qu'il serait logique de collaborer avec l'industrie pour faire preuve de plus de souplesse lorsque vient le temps de déterminer la superficie d'une zone de pêche à fermer, l'endroit et le moment appropriés, plutôt que de fermer une zone très vaste. Je crois que nous pourrions bientôt y parvenir, mais nous devons également être conscients que si les baleines arrivent, les pêcheurs devront déplacer leurs engins de pêche.

• (1150)

M. Pat Finnigan: Il y a eu certaines déclarations selon lesquelles — c'est ce que certains disent — les baleines noires ne vont habituellement pas dans des eaux plus profondes que 120 pieds, je crois. Diriez-vous que ces zones pourraient être exclues des territoires qui ne sont pas accessibles aux pêcheurs?

Mme Moira Brown: C'est une question que l'on posera au Secrétariat canadien de consultation scientifique à la fin du mois de novembre. Dans notre répertoire d'identification photographique, nous détenons des données relatives aux baleines noires dans le golfe et dans d'autres régions, et nous pouvons les comparer aux données qui concernent la profondeur des eaux; ces informations nous permettraient donc de répondre à la question avant la prochaine saison.

M. Pat Finnigan: Rapidement, comment le Canada se compare-t-il aux États-Unis en ce qui concerne les mesures de protection?

Mme Moira Brown: Eh bien, nous avons fait beaucoup de chemin. En fait, nous avons pris les devants en matière d'atténuation des collisions avec des navires il y a 15 ans.

Pour ce qui est des empêtements, ce n'est pas un problème qui touche uniquement les baleines noires; c'est un problème général auquel font face de nombreuses espèces. À mon avis, l'engagement des pêcheurs du golfe va vraiment contribuer à régler ce problème. La présence de cordages dans l'eau est un problème qui touche l'ensemble des baleines noires au Canada et aux États-Unis. Par exemple, dans la baie de Fundy, la pêche au homard ne débute qu'à la deuxième semaine de novembre, et les pêcheurs sont autorisés à utiliser 300 casiers, alors que leurs collègues dans le Maine peuvent pêcher toute l'année et utiliser 800 casiers.

Cela revient à comparer des pommes avec des oranges, mais je crois que la comparaison nous est relativement favorable.

M. Pat Finnigan: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Finnigan.

Nous cédon maintenant la parole à M. Arnold, du Parti conservateur, durant sept minutes.

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Merci, monsieur le président, et merci aux témoins de vous être rendus disponibles aujourd'hui pour le Comité.

J'aimerais d'abord présenter mes commentaires et poser mes questions en m'adressant à vous, monsieur Bain. Vous avez déclaré que les espèces aquatiques envahissantes présentent une menace

pour la santé des baleines. Pouvez-vous en dire davantage à ce sujet, s'il vous plaît?

M. David Bain: Jusqu'à présent, elles n'ont pas menacé directement les épaulards, mais elles modifient leur habitat. Des poissons prédateurs sont introduits dans les systèmes aquatiques et se nourrissent de jeunes saumons. Bien entendu, cela réduit le taux de survie dans les fleuves. À l'heure actuelle, il y a un problème dans l'État de Washington, où les crabes verts modifient le milieu littoral, lequel est un habitat essentiel des saumons.

Bon nombre de ces espèces envahissantes arrivent par les eaux de ballast. Elles peuvent être attachées à la coque des navires. Des introductions volontaires peuvent également se produire dans l'eau en raison du commerce de plantes ornementales ou d'animaux exotiques ou de quelque chose du genre. Ces espèces peuvent transmettre des maladies. Étant donné que les épaulards sont fortement contaminés par les BPC, leurs systèmes immunitaires sont affaiblis. Étant donné que les épaulards résidents du Sud se trouvent dans un goulot génétique depuis longtemps, ils perdent la diversité génétique qui permet à une population de survivre à l'introduction de maladies.

M. Mel Arnold: Merci.

La présence d'espèces aquatiques envahissantes est une question qui me préoccupe depuis longtemps, en particulier dans nos eaux intérieures, notamment celles qui sont essentielles à nos populations de saumons. Il s'agit habituellement des réseaux fluviaux et systèmes aquatiques intérieurs qui assurent la subsistance de notre saumon rouge, du gros saumon quinnat et de notre saumon coho. Ce sont les espèces dont se nourrissent les épaulards résidents du Sud.

Par conséquent, monsieur le président, j'aimerais présenter une motion:

Que, considérant que la pêche autochtone récréative et la pêche commerciale sont d'une grande importance au Canada et que les espèces envahissantes représentent une menace importante pour les espèces aquatiques indigènes, comme les saumons et les baleines, et pour les habitats qui assurent leur subsistance, et considérant que les espèces envahissantes représentent une menace importante pour les écosystèmes, l'environnement et l'économie, je propose que le Comité réalise une étude afin d'examiner le volet relatif aux espèces aquatiques envahissantes du programme de protection des océans du ministère des Pêches et des Océans ainsi que les objectifs d'analyse des ressources et du mandat du programme sur les EAE dans le but d'évaluer: a) les ressources que le MPO consacre à la prévention et à l'élimination des espèces aquatiques envahissantes et b) si de telles ressources sont distribuées partout au Canada de façon équitable et uniforme et si le programme sur les EAE dispose des ressources nécessaires pour remplir son mandat de façon efficace.

• (1155)

Le président: Merci, monsieur Arnold.

Y a-t-il d'autres questions?

M. Pat Finnigan: Allons-nous voter au sujet de cette motion?

Le président: Oui. Je demande s'il y a lieu de tenir un débat.

M. Pat Finnigan: Pouvons-nous obtenir la copie de cette motion?

Le président: Je crois que nous l'avons distribuée.

M. Pat Finnigan: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je crois qu'à chaque fois qu'une motion est présentée ici — je l'ai dit auparavant —, cela devrait se faire dans les deux langues officielles, selon les procédures du gouvernement et notre façon de faire. Par respect pour tous, je demande que nous distribuions désormais ces motions dans les deux langues officielles. Merci.

Le président: Nous l'avons remarqué.

Y a-t-il d'autres interventions sur la motion?

Que tous ceux qui sont en faveur de...

M. Fin Donnelly (Port Moody—Coquitlam, NPD): Monsieur le président, vous demandiez à ce que l'on présente des commentaires ou que l'on pose des questions.

Le président: En effet, mais personne n'a levé la main.

M. Fin Donnelly: Vous ne regardiez pas par ici.

Le président: Je n'ai pas regardé dans votre direction. Je suis désolé, monsieur Donnelly.

M. Fin Donnelly: Pas de problème. Merci, monsieur le président.

Le contenu ne me pose aucun problème; ma question porte uniquement sur le processus.

Monsieur Arnold, vous pourriez peut-être dire combien de temps vous pensez que l'étude devrait durer et à quel moment elle devrait être réalisée. Accorde-t-on une quelconque priorité à cette étude, ou la responsabilité de fixer la date et la durée de l'étude revient-elle uniquement au Comité?

M. Mel Arnold: À mon avis, étant donné l'urgence grandissante de la situation qui concerne les espèces aquatiques envahissantes, cela devrait être une priorité pour le Comité. Le sous-comité pourrait tenir une réunion afin de décider du moment où il faut mener cette étude.

Nous le constatons étant donné les menaces qui pèsent sur les baies et sur les espèces dont elles se nourrissent et ainsi de suite. Je ne crois pas que c'est quelque chose que nous pouvons remettre à plus tard. Quelle que soit l'urgence de la situation, le sous-comité pourrait présenter une recommandation au comité principal.

Le président: Est-ce que tout le monde est prêt à voter?

(La motion est adoptée.)

Le président: La motion est adoptée à l'unanimité. Merci.

Pour faire suite au commentaire de M. Finnigan, je demanderai que, dorénavant, lorsqu'on présente une motion, on le fasse dans les deux langues officielles par respect pour les membres du Comité. Même si ce n'est pas obligatoire, je vous saurais gré de bien vouloir procéder de cette manière.

Allez-y.

M. Mel Arnold: Merci, monsieur le président.

Je présente mes excuses au Comité de ne pas avoir présenté la motion dans les deux langues officielles; je ne croyais pas pouvoir la présenter aujourd'hui.

Le président: Nous allons poursuivre avec vos questions. Vous disposez d'un peu plus de quatre minutes.

M. Mel Arnold: Je vais céder les minutes qui me restent à M. Doherty.

[Français]

M. Todd Doherty: Monsieur Michaud, je vais m'exprimer en anglais.

[Traduction]

Vous avez mentionné que des activités de recherche ou de consultation ont lieu, auxquelles collaborent des représentants du gouvernement, des chercheurs, des universitaires et des responsables d'ONG. Dans vos commentaires, vous n'avez pas fait mention d'intervenants de l'industrie. Ne participent-ils pas à cette consultation?

• (1200)

M. Robert Michaud: En effet, ils y participent. J'ai mentionné l'existence d'un groupe de travail qui s'appelle G2T3M, qui a été mis en place il y a environ cinq ans pour étudier des solutions visant à réduire les risques de collision, et ce groupe s'est avéré incroyablement efficace. Dans mes commentaires, j'ai mentionné son existence pour donner un exemple de la manière dont on devrait réaliser des activités de conservation.

M. Todd Doherty: D'accord. Je suis désolé. J'ai manqué cette remarque.

M. Robert Michaud: Au sein de ce comité, je disais que pour faire le suivi des questions relatives à la recherche et à la conservation, des universitaires, des représentants des ONG et des scientifiques du MPO, ou des scientifiques du gouvernement, devraient se réunir dans le cadre d'un groupe de travail portant uniquement sur la recherche et la conservation afin d'examiner les priorités et d'en faire le suivi, comme c'est le cas au sein du COSEPAC, ou COSEWIC en anglais.

M. Todd Doherty: Excellent. Merci.

Monsieur Barrett-Lennard, j'ai une question à vous poser ainsi qu'à d'autres personnes, si elles souhaitent ajouter leurs commentaires rapidement.

Avez-vous connaissance de l'existence d'évaluations des répercussions réelles ou potentielles de l'utilisation de systèmes sonars sous-marins sur les épaulards résidents du Sud?

M. Lance Barrett-Lennard: Non, pas particulièrement sur les épaulards résidents du sud.

Heureusement, dans les eaux intérieures américaines et canadiennes qui forment une bonne partie de leur habitat essentiel, il n'y a pas de travaux sismiques, lesquels peuvent, tout comme les opérations relatives aux systèmes sonars, avoir des répercussions sur les animaux. Il n'y a aucune prospection d'hydrocarbures dans ces régions en particulier. Nous sommes davantage préoccupés par les situations auxquelles pourraient faire face les animaux lorsqu'ils se trouvent au large de la côte Ouest de l'île de Vancouver et de la côte Ouest de Washington, jusqu'à l'Alaska. Dans ces régions, ils risquent certainement d'entendre des sonars militaires des bruits qui proviennent de travaux sismiques. La présence de ces bruits est préoccupante, mais ceux-ci ne font pas l'objet d'une enquête active permettant de déterminer leurs répercussions sur cette population.

M. Todd Doherty: Merci.

Monsieur le président, je me demande si nous pouvons obtenir un consensus autour de la table pour que le personnel de la BFC Esquimalt puisse fournir une réponse écrite aux questions de notre comité avant la séance du 1^{er} novembre, au cours de laquelle nous présenterons des instructions relatives à la rédaction de la motion M-154. Nous avons déposé notre liste de témoins, y compris la BFC Esquimalt, le 5 octobre. Malheureusement, le 29 octobre, on nous a dit que, en raison du court préavis, les gens de la BFC Esquimalt ne pourraient pas témoigner.

Je crois qu'il est important d'avoir des représentants de toutes les sources à ce stade et je pense que les représentants de la BFC Esquimaux formuleraient des observations pertinentes sur cette question; j'aimerais donc demander s'il est possible de leur écrire une lettre — évidemment, de la part du Comité — et de leur demander une réponse avant la séance du 1^{er} novembre.

Le président: Nous pouvons certainement essayer.

M. Todd Doherty: Je crois qu'il me reste probablement 30 secondes.

Le président: Il vous en reste 17.

M. Todd Doherty: D'accord, eh bien, voilà.

Madame Brown, j'ai une question concernant les équipes chargées de dépêtrer les baleines prises dans des engins.

La semaine dernière, à mon bureau, j'ai rencontré des représentants d'un groupe de libération des baleines de Terre-Neuve-et-Labrador et j'ai été ébloui par la bravoure et la détermination de groupes comme celui-là et le vôtre, des organisations communautaires qui travaillent avec l'industrie et qui font tout ce qu'elles peuvent pour libérer les baleines. Je tiens à vous remercier de votre travail, comme je l'ai dit aux autres. À mon avis, c'est quelque chose dans lequel un gouvernement, que ce soit le gouvernement actuel ou celui qui sera élu en 2019, doit envisager d'investir afin de pouvoir effectuer des opérations cohérentes.

C'est tout.

Le président: Nous allons maintenant passer à M. Donnelly pour sept minutes ou moins, allez-y.

M. Fin Donnelly: Merci, monsieur le président.

J'aimerais également remercier nos cinq témoins de participer à l'étude aujourd'hui. J'apprécie vos témoignages.

Je veux lire un élément de la motion sur lequel j'aimerais fonder mes questions. C'est le premier point, soit de déterminer les mesures que l'on pourrait prendre dans la poursuite des efforts pour protéger et rétablir la baleine noire de l'Atlantique Nord, le béluga et l'épaulard.

Voilà un élément. Il y en a d'autres qui ont été adoptés dans la motion.

Mes questions vont d'abord s'adresser à la représentante de la Georgia Strait Alliance. La GSA a fait de l'excellent travail au cours des dernières décennies.

Madame Wilhelmson, vous avez mentionné que la GSA croit que des mesures immédiates et audacieuses sont nécessaires. J'aimerais ajouter que, à mon sens, nous connaissons depuis presque 20 ans les menaces qui pèsent sur les épaulards résidents du Sud. Les menaces ont maintenant augmenté à un point où votre organisation s'est jointe à un groupe en janvier 2018 — dont vous nous avez parlé — afin de vraiment exercer des pressions sur le gouvernement pour qu'il prenne des mesures immédiates et audacieuses.

Je veux seulement confirmer que la priorité du gouvernement est d'émettre un décret d'urgence.

• (1205)

Mme Christianne Wilhelmson: Vous avez vraiment mis le doigt sur le problème. Depuis que l'espèce a été déclarée « en voie de disparition », nous savons exactement quels sont les problèmes. Le défi est la perte de temps et la lenteur des processus gouverne-

mentaux, qu'il s'agisse de politiques juridiques, de consultations ou de processus administratifs, qui peuvent servir le public, mais qui, dans le cas présent, n'ont pas servi les baleines.

Il y a un an, mes partenaires de la coalition et moi-même avons commencé à parler du fait que la situation empirait pour ces animaux. J'ai donné les chiffres et j'ai parlé du déclin de cette population, qui comprend très peu d'animaux. Nous avons atteint un point où nous devons prendre immédiatement des mesures. Un décret d'urgence est un outil prévu par la Loi sur les espèces en péril qui permet au gouvernement, lorsqu'il sait exactement ce qui doit être fait et que les scientifiques s'entendent sur la voie à suivre, de réduire les délais administratifs et d'apporter des changements immédiats.

Si le gouvernement avait pris sa décision en février passé, après avoir lu notre lettre, il aurait pu prendre immédiatement une série de mesures que j'ai déjà mentionnées. Nous aurions pu établir un nouvel habitat essentiel, diminuer le bruit dans la mer des Salish et ralentir... toutes sortes de choses.

Oui, le décret d'urgence est l'outil qui permet de réaliser beaucoup de choses. C'est ce que nous avons présenté au gouvernement en janvier passé. La différence, c'est qu'il y a eu nombre d'annonces relativement à ce que le gouvernement voulait faire, et, en tant que scientifique, je crois qu'il est essentiel d'investir dans la recherche et la surveillance. Je ne m'oppose pas à cette idée. Cependant, cela ne fait pas évoluer les choses pour les baleines aujourd'hui.

Essentiellement, les espèces ont été déclarées en voie de disparition en 2003, et depuis, la santé de leur habitat n'a connu qu'un déclin. Rien n'a changé pour le bien de ces animaux en 15 ans, et le temps presse. Le décret d'urgence est un outil puissant.

M. Fin Donnelly: Merci de votre commentaire.

Vous nous avez proposé sept mesures. Étaient-elles en ordre d'importance? Si elles ne l'étaient pas, pourriez-vous fournir au Comité une liste des mesures par ordre de priorité, c'est-à-dire de un à sept? Ce serait utile. Ce n'est qu'une orientation ou une suggestion.

Vous avez également mentionné le fait que les océans sont de plus en plus bruyants. Le gouvernement songe à augmenter la circulation de pétroliers dans la mer des Salish. Si le projet Trans Mountain va de l'avant, il y aurait une augmentation de la circulation de ces navires dans la région.

Le gouvernement examine aussi les aires marines protégées, ou AMP. Le rapport final du Comité de conseil national sur les normes concernant les aires protégées marines a été publié en septembre. Une des protections proposées est d'interdire les activités industrielles comme « l'exploration et l'exploitation pétrolières et gazières, l'exploitation minière, le déversement et le chalutage par le fond ». C'est dans le rapport. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de le lire.

Ma question porte davantage sur les AMP et l'habitat des baleines. Il semble que trois propositions précises ont été faites concernant la nourriture, le bruit et les polluants. Qu'en est-il de l'habitat essentiel des baleines et dans les AMP? Le gouvernement peut-il jouer un rôle à cet égard?

Mme Christianne Wilhelmson: Les initiatives en matière de planification marine prévoient différents outils, et il est absolument possible, dans une aire marine nationale de conservation ou un autre outil, d'appliquer des recommandations et des règles en matière de gestion pour limiter les activités qui nuisent à ces habitats essentiels.

Dans le détroit de Georgia, où se trouve au Canada l'habitat essentiel de l'épaulard, on ne fait aucune planification marine exhaustive. C'est le seul endroit dans la région côtière de la Colombie-Britannique où on ne fait pas de planification marine exhaustive. À mon avis, il y a une véritable lacune dans la façon dont nous gérons l'habitat essentiel parce qu'il est possible, d'une façon plus holistique, de prendre un éventail de mesures qui pourraient protéger davantage l'habitat. La conservation marine nationale en particulier pourrait être un outil très puissant parce qu'elle regroupe les chefs autochtones et les dirigeants gouvernementaux et fait appel à des outils de gestion.

J'aimerais préciser une chose. Pour les personnes qui ne vivent pas dans cette région du pays, la mer des Salish est une des régions les plus bruyantes de la côte de la Colombie-Britannique. Le port de Vancouver est le plus grand port du Canada. Toutes les mesures que j'ai mentionnées concernent les menaces qui existent actuellement. Je ne pense même pas, comme vous l'avez mentionné, aux projets proposés qui feront en sorte que la mer des Salish sera plus bruyante et qui risqueraient d'augmenter les polluants advenant un déversement de pétrole; en ce moment, nous ne nous occupons même pas des menaces qui pèsent sur les épaulards par suite des activités commerciales actuelles dans la région. Je crois que la planification marine, entre autres, est un outil puissant, mais nous devons prévenir le coup et commencer à prendre des mesures immédiates.

Pour ce qui est de ma liste, elle n'était pas en ordre d'importance, et je vais vous en transmettre une par ordre de priorité plus tard.

• (1210)

M. Fin Donnelly: Je crois que je n'ai plus de temps. Merci beaucoup.

J'avais une dernière question pour M. Barrett-Lennard sur la reconstitution des stocks de saumon quinnat, mais je vais la poser s'il y a une autre série de questions.

Le président: Merci, monsieur Donnelly.

Nous allons revenir du côté du gouvernement. Monsieur Hardie, vous avez sept minutes ou moins, allez-y.

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Laissons M. Barrett-Lennard dire ce qu'il pense de la reconstitution des stocks de saumon quinnat.

M. Lance Barrett-Lennard: Comme je l'ai dit dans mon exposé, je crois que nous devons examiner les solutions à court et à long terme. En matière de reconstitution des stocks, il s'agit de solutions à long terme.

Comme Christianne l'a mentionné, nous éprouvons d'énormes problèmes à l'heure actuelle qui provoquent un grand sentiment d'urgence...

M. Ken Hardie: Je vais vous demander d'être relativement bref parce que j'ai d'autres questions.

M. Lance Barrett-Lennard: Je crois que les deux gouvernements ont déployé de nombreux efforts et investi beaucoup d'argent

dans la reconstitution des stocks de saumon quinnat. Il est clair qu'il s'agit d'un processus à long terme très lent. La survie des premiers âges du saumon quinnat, après qu'il a quitté les rivières et s'est rendu dans l'océan, est une période cruciale. Le maintien de la qualité et de la complexité des habitats côtiers et estuariens est un moyen qui n'a pas été suffisamment examiné jusqu'à maintenant pour favoriser la reconstitution des stocks.

M. Ken Hardie: J'ai vu passer deux vidéos en ligne dernièrement: une d'épaulards qui suivent les vagues faites par une embarcation et une autre d'un épaulard qui semble jouer avec un bateau dans le port de Tofino. Y a-t-il des dangers? Est-ce que ces épaulards commencent à s'habituer à la présence humaine au risque de leur vie?

M. Lance Barrett-Lennard: Oui. Cela se produit certainement. Les baleines sont des animaux intelligents, tout comme le sont les humains, qui font beaucoup de choses — particulièrement les jeunes humains qui mettent leur vie en danger —, et s'approcher ou être très près de bateaux pose certainement un risque. Comme je l'ai mentionné, nous observons beaucoup de blessures causées aux baleines par des hélices, particulièrement chez les résidents du Nord.

À mon avis, c'est une autre raison pour laquelle il est très important d'appliquer les nouveaux règlements gouvernementaux sur les mammifères marins relativement aux distances d'approche des bateaux. Il est essentiel de garder les bateaux à distance des baleines afin qu'elles ne s'y habituent pas ni n'apprennent à jouer avec eux.

M. Ken Hardie: Monsieur Bain, existe-t-il des recherches qui montrent les incidences de ce qui a été décrit comme une explosion de la population des lions de mer et des phoques? Je crois que vous en avez vous-même parlé. Sont-ils directement en concurrence avec les résidents du Sud pour le saumon quinnat et le saumon keta?

M. David Bain: Oui, ils sont en concurrence directe, mais ils se nourrissent également de prédateurs de ces saumons. Ils vont manger de la merluche ainsi que du saumon, alors on ne sait pas ce que serait l'équilibre général.

Il y a des endroits comme Ballard Locks à Seattle où les pinnipèdes trouvent le saumon beaucoup plus rapidement que le saumon trouve l'échelle à poissons, et ils y ont décimé la remonte. Des phoques se placeront à l'embouchure d'une rivière et mangeront les saumoneaux qui s'en vont vers la mer. C'est encouragé dans une certaine mesure par l'activité humaine parce qu'on met en place des éclosiers qui libèrent en même temps un grand nombre de saumoneaux dans une petite région. Nous avons également canalisé les rivières de sorte qu'il n'y ait qu'une embouchure au lieu d'un large delta.

• (1215)

M. Ken Hardie: J'imagine qu'il faut alors se demander si le temps est venu pour nous d'envisager la gestion de la population de lions de mer et de phoques, ou, comme vous l'avez proposé plus tôt, de laisser les épaulards migrateurs s'en occuper en temps voulu.

M. David Bain: Je crois que nous pouvons laisser les épaulards migrateurs faire le travail. J'imagine que le problème, du point de vue des épaulards résidents, c'est que les populations de phoques ont été en mesure de croître d'environ 10 % par année une fois qu'elles ont été protégées, et les populations d'épaulards ne croissent que d'environ 3 % par année; les populations de phoques ont donc explosé, et celles des épaulards migrateurs les rattrapent lentement.

De nature, les épaulards migrateurs cherchent des concentrations de pinnipèdes; par conséquent, lorsque ces derniers essaient de tirer profit du poisson qui sort de l'embouchure d'une rivière, ils attirent les épaulards migrateurs, ce qui dispersera les phoques et éliminera le problème.

Les phoques jouent également un rôle important dans le cycle vertical des substances nutritives; ils prendront des nutriments qui se trouvent en profondeur et les amèneront à la surface où ils peuvent retourner dans la production primaire.

M. Ken Hardie: D'accord, monsieur. Je comprends cela. Merci.

Madame Wilhelmson, une merveilleuse histoire qui remonte à un certain temps raconte l'effet de la réintroduction de loups dans le parc de Yellowstone. D'après ce que vous dites, nous pourrions envisager la même histoire, mais à l'inverse. Que se passerait-il si nous perdions les épaulards résidents du Sud?

Mme Christianne Wilhelmson: Pour être honnête, c'est difficile à imaginer. Il s'agit d'une espèce qui a toutes sortes de répercussions, et il faut examiner ce qui se passerait si toutes ses interactions avec d'autres espèces...

Je veux seulement revenir un peu sur la question précédente, dans le sens que nous ne le savons pas. C'est comme démêler une pelote de laine. On ne connaît pas vraiment toutes les interactions d'une espèce ou ses incidences sur un écosystème avant que des modifications y soient apportées, que ce soit lorsqu'une espèce est menée à l'extinction ou qu'un mammifère marin est retiré de l'écosystème par abattage. Ce n'est pas quelque chose que nous appuyons parce qu'on n'a absolument aucune idée des répercussions que cela aura sur l'écosystème. Une dizaine de scientifiques réunis dans une pièce pourraient élaborer des scénarios différents des incidences qu'aurait le retrait d'un superprédateur, mais la réalité, c'est que cela changerait complètement l'écosystème.

Quelles espèces remplaceraient l'épaulard résident du Sud s'il n'était plus là? Au bout du compte, ce n'est pas quelque chose que nous voulons imaginer ni quelque chose sur lequel nous voulons passer beaucoup de temps à discuter. Nous désirons consacrer plus de temps à parler des mesures immédiates que nous devons prendre aujourd'hui afin d'éviter de devoir décrire à nos petits-enfants le comportement et l'apparence des épaulards résidents du Sud.

M. Ken Hardie: Merci.

Le président: Merci, monsieur Hardie.

Nous allons revenir du côté des conservateurs, avec M. Calkins. Vous avez cinq minutes.

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Bain, vous avez dit que le saumon kéta et le saumon coho étaient deux espèces qui intéressaient les épaulards résidents du Sud. Est-ce exact?

M. David Bain: Oui.

M. Blaine Calkins: De manière proportionnelle, ils préfèrent le saumon quinnat, mais ils se contenteront du saumon kéta et du saumon coho s'ils ne peuvent pas en trouver. C'est bien ça?

M. David Bain: Il semble que ce soit quelque chose de saisonnier. La plus grande partie de l'année, ils dépendent du saumon quinnat, mais, parfois, la densité du saumon quinnat est très faible. Il semble que ces épaulards mangent une grande quantité de saumon coho dans la mer des Salish en septembre, et, en octobre et en

novembre, ils profitent de la remonte du saumon kéta pour en manger beaucoup; ils reviennent ensuite au saumon quinnat pour le reste de l'année.

M. Blaine Calkins: D'accord.

Je vais utiliser vos prénoms parce que certains de vos noms de famille sont un peu longs.

Lance et monsieur Bain, je suis certain que vous connaissez le concept du pacage marin. Au Japon et dans d'autres pays qui l'ont utilisé, il fonctionne en partie. Je me demande si, dans le cadre d'une solution à long terme, une approche axée sur le pacage marin pour s'occuper des stocks de saumon quinnat pourrait en réalité faire partie de la solution ici en s'assurant qu'il y a assez de nourriture pour tous les intérêts concurrents. Cela aiderait-il les épaulards résidents du Sud à long terme, s'ils sont en mesure de survivre aussi longtemps?

• (1220)

M. David Bain: Je ne pense pas que le pacage marin soit une bonne solution. Le saumon quinnat éprouve des difficultés dans des conditions de population dense. Également, nous avons observé, dans la pisciculture de saumon de l'Atlantique, qu'il y a beaucoup de conséquences environnementales à concentrer le poisson dans un endroit. Peut-être que si nous les attirions dans les cours d'eau intérieurs, cela aiderait à répondre aux besoins humains en matière de poisson, mais je ne crois pas que le pacage soit une bonne idée.

M. Blaine Calkins: Dites-vous que les épaulards résidents du Sud font la différence entre un saumon coho qui provient d'une écloserie et un saumon coho sauvage?

M. David Bain: Eh bien, ils vont manger ce qui est accessible. Pour ce qui est du saumon quinnat, c'est sa taille qui est la principale différence. Par le passé, il y a eu des saumons chinooks qui pesaient 150 ou 90 livres; maintenant, beaucoup de saumons quinnats sauvages pèsent environ 30 livres, et une grande partie des poissons provenant d'écloseries ne pèsent que 5 livres lorsqu'ils reviennent. Un poisson de 5 livres est très différent, sur le plan écologique, d'un poisson de 30 ou de 90 livres.

M. Blaine Calkins: Néanmoins, la même génétique est utilisée dans les écloseries de rivières où les poissons ont été élevés. Nous n'utilisons pas des saumons qui proviennent d'une autre rivière pour les faire éclore dans un système différent, n'est-ce pas?

M. David Bain: Eh bien, nous les sélectionnons différemment. Les premiers poissons qui reviennent sont ceux qui vont se reproduire. Un saumon quinnat d'écloserie n'a pas besoin de remonter une rivière pendant des centaines de kilomètres ni de défendre un nid, alors il peut consacrer plus d'énergie à la production d'oeufs et moins à ses déplacements. Cela signifie qu'il peut s'agir d'un poisson plus petit qui revient plus vite. Il ne fait pas face au risque de prédation qui le menacerait s'il demeurait en mer pendant deux ou trois ans de plus. Le saumon quinnat est très souple, et il s'adapte aux conditions changeantes. Les règles de survie au cycle de vie d'une écloserie sont différentes de celles du cycle sauvage.

M. Blaine Calkins: D'accord. Merci.

Monsieur Barrett-Lennard, nous avons entendu que la population de pinnipèdes a décuplé sur la côte du Pacifique. À quel moment cela s'est-il produit? Quels seraient les chiffres normaux et historiques de pinnipèdes sur la côte du Pacifique?

M. Lance Barrett-Lennard: D'après le Groupe de travail sur les mammifères marins de Pêches et Océans sur l'île de Vancouver, qui consigne ce type d'information et qui a réalisé de merveilleuses études sur les pinnipèdes au fil des ans, les populations de phoques communs ont augmenté pour atteindre maintenant des niveaux historiques partout dans la province. Après une longue série d'abat-tages, les populations de phoques communs se sont stabilisées, et, en fait, elles ont légèrement diminué, alors les récentes nouvelles concernant l'explosion des populations de phoques sont simplement fausses. Cette explosion a eu lieu; elle est terminée maintenant. Les populations de lions de mer augmentent encore lentement.

M. Blaine Calkins: Je vous remercie tous de votre présence et de votre passion sur la question.

Le président: Merci, monsieur Calkins.

Nous retournons maintenant du côté du gouvernement avec M. Fraser.

M. Colin Fraser (Nova-Ouest, Lib.): Merci, monsieur le président.

[Français]

Je vous remercie tous d'être avec nous aujourd'hui. J'ai vraiment apprécié vos témoignages.

J'ai quelques questions à poser.

[Traduction]

Je vais commencer par vous, madame Brown.

[Français]

Monsieur Michaud, si vous voulez aussi répondre à ma question, vous pouvez le faire.

[Traduction]

La question concerne les engins de pêche dans l'eau qui posent problème. Je viens de l'Ouest de la Nouvelle-Écosse, alors je connais bien ce problème qui touche le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse et la baie de Fundy. Je me demande si vous pourriez nous parler davantage du problème des engins de pêche auquel vous avez fait allusion et nous dire s'il s'agit d'engins de pêche flottants à l'abandon ou d'engins encore actifs laissés dans l'eau. Quelle est la cause principale de la présence de ces engins dans l'eau?

• (1225)

Mme Moira Brown: Lorsque nous sommes en mesure de remonter jusqu'à leur propriétaire, nous constatons que la plupart des engins dont nous libérons les baleines sont des engins actifs. Parfois, tout ce que nous trouvons, c'est un bout de corde, alors nous ne pouvons pas localiser son propriétaire, mais nous tentons de retrouver l'engin et l'endroit où il a été déployé et s'il était actif ou non. Les engins de pêche actifs sont certainement un problème.

Les engins de pêche flottants à l'abandon en sont un également. Dans le cas d'une baleine qui était empêtrée dans un engin de pêche dans le golfe du Saint-Laurent cette année, le pêcheur, capitaine du bateau sur lequel nous nous trouvions, a dit que ce type d'engin retrouvé sur la baleine n'avait pas été utilisé depuis deux ou trois décennies. Cela fait partie du problème, mais les engins de pêche actifs sont la principale cause du problème.

M. Colin Fraser: Je vois.

[Français]

Monsieur Michaud, avez-vous des commentaires à faire là-dessus?

[Traduction]

M. Robert Michaud: Un des défis auxquels nous faisons face, c'est la petite proportion d'enchevêtrements qui est effectivement signalée. L'état actuel de la situation avec les pêcheurs et les baleines enchevêtrées poussera probablement certains pêcheurs à moins signaler ces cas. Nous faisons face à une situation très difficile dans laquelle nous avons besoin que les pêcheurs nous signalent ces engins et en apprennent davantage à ce sujet, ils ont besoin que nous élaborions des stratégies, et nous devons appliquer la loi pour trouver des solutions; c'est comme une boîte de Pandore. Nous ne saurions trop insister sur le fait que la consultation et la collaboration étroite avec les pêcheurs sont probablement les seules façons d'obtenir un portrait clair de la situation.

Le travail que Mme Brown a réalisé avec ses collègues ces dernières années est très important. Je rappellerais aux gens qu'elle travaille avec un groupe de vrais pêcheurs. En nous rapprochant des pêcheurs, nous nous rapprochons probablement d'une solution.

M. Colin Fraser: Je suis d'accord. Merci beaucoup de vos observations.

Monsieur Barrett-Lennard, j'aimerais vous poser une question. Vous avez parlé de blessures infligées par des hélices de bateaux. Je me demande si vous pourriez nous aider à comprendre quels sont les bateaux qui en sont la cause principale chez les baleines de la côte du Pacifique.

M. Lance Barrett-Lennard: Oui, certainement. Les blessures causées par des hélices que nous observons chez les épaulards résidents du Nord, comme je l'ai mentionné, correspondent à des navires de taille moyenne. Il pourrait s'agir de navires d'observation des baleines ou de navires de service. Il y a une grande circulation de navires dans cette région associée à la pêche commerciale et à la pisciculture.

Je ne l'ai pas mentionné, mais nous voyons également des traces de traumatisme contondant. Ce sont les types de blessures qu'une baleine subit lorsqu'elle est frappée par un grand navire. Plusieurs épaulards résidents du Sud, de même que certains épaulards résidents du Nord, sont certainement morts à la suite d'un traumatisme contondant, ce qui, à notre avis, est associé à des blessures infligées par des bateaux. Les baleines à bosse et les rorquals communs sont également touchés, alors les blessures causées par les bateaux sont un problème encore plus important, selon moi. Voilà le message à retenir que nous avons compris il y a quelques années.

M. Colin Fraser: Merci de votre commentaire.

Monsieur Bain, vous avez dit que le réchauffement de l'océan dans cette région du Pacifique est une préoccupation particulière. J'aimerais que vous nous en disiez plus à propos des incidences sur le saumon quinnat ou les populations de baleines et de ce que nous constatons en réalité avec les températures de l'eau dans cette région.

M. David Bain: Je crois que ce qui se produit, c'est que le saumon quinnat a des parasites et des agents pathogènes avec lesquels ils coévoluent. C'est comme si vous placiez un poisson dans le réfrigérateur: il demeurera frais jusqu'à ce que vous le mangiez, mais si vous le laissez dans un endroit plus chaud, alors ces agents pathogènes proliféreront plus rapidement que le saumon quinnat peut les éliminer et ils peuvent affaiblir le poisson ou le tuer avant qu'il revienne dans les frayères. Si ces agents pathogènes tuent le saumon quinnat dans l'océan, cela signifie que les baleines ne peuvent pas le manger.

Nous avons observé ce qu'on appelle le blob. C'est une très grande masse d'eau chaude située près de la côte du Pacifique aux États-Unis et au Canada. Pendant les années où il y avait cette étendue d'eau chaude, la survie du saumon en mer était très faible. Nous n'étions pas au courant de cela au cours des années précédentes. C'est quelque chose qui pourrait devenir de plus en plus courant.

Il y a également nombre de cycles naturels, comme El Niño et l'oscillation décennale du Pacifique, qui ont des incidences connues sur la survie du saumon. Nous pouvons examiner les cercles des arbres d'il y a des centaines d'années pour savoir si le saumon revenait dans les cours d'eau à proximité de ces arbres. Ils donnent à penser que les populations de saumon ont fluctué naturellement selon, disons, un facteur de deux en raison des conditions naturelles.

Ce à quoi nous devons faire attention, c'est que les gens vont commencer à voir beaucoup plus de mauvaises années par rapport au nombre de bonnes années que nous avons connues par le passé.

• (1230)

Le président: Merci, monsieur Bain.

Merci, monsieur Fraser. Nous avons légèrement dépassé le temps alloué.

Nous passons maintenant au Parti conservateur. Monsieur Sopuck, allez-y, s'il vous plaît, pour cinq minutes.

M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC): Merci.

C'est la question des phoques qui me préoccupe le plus. Ce que je vois, c'est une profusion de rectitudes politiques et un refus de... Ce n'est pas seulement pour nos visiteurs et nos invités; c'est plutôt omniprésent.

À mon avis, c'est l'éléphant dans la pièce, et je ne parle pas d'éléphant de mer. Je vais citer une étude qui a été réalisée par Peter Olesiuk en Colombie-Britannique.

Il a parlé de la rivière Puntledge sur l'île de Vancouver, où trois douzaines de phoques — soit 36 phoques — ont tué 10 000 saumons kétas adultes pendant la montaison automnale. Il a dit: « Chaque phoque tue de 60 à 70 alevins de saumon kéta par minute. »

Il y a 20 ou 25 ans, la population de phoques communs au large de la côte Ouest était d'environ 10 000 alors qu'un abattage sélectif était en cours. La population est maintenant de 105 000 phoques. Je suis biologiste et je sais que nous avons tendance à dire qu'il nous faut plus de données et de renseignements, mais à un moment donné, vu la gravité de la situation du saumon quinnat dans certaines des migrations anadromes des saumons et compte tenu de la population d'épaulards résidents du Sud, il faut à tout le moins essayer. Je suis un grand adepte de la gestion adaptative. Vous essayez

quelque chose, et si ça ne fonctionne pas, il est probable que la situation reviendra à son état initial.

Le nombre de phoques a grimpé en flèche sur la côte Est et sur la côte Ouest pour atteindre des niveaux jamais égalés auparavant. Ce n'est pas simplement une coïncidence si la population de saumons de l'Atlantique et celle de morues ne sont pas rétablies, et nous observons maintenant ces problèmes sur la côte Ouest.

Monsieur Bain, j'aimerais savoir ce que vous pensez de la question des phoques et que vous nous disiez pourquoi nous n'attaquons pas de front ce problème.

M. David Bain: La question des phoques comporte deux aspects. Les types de phoques dont vous parlez ciblent des montaisons particulières et prennent des proportions élevées. Il s'agit en fait d'un petit pourcentage de la population de phoques. Si vous preniez des mesures à l'égard de ces phoques, vous protégeriez ces montaisons, mais cela n'aurait pas une grande incidence sur l'abondance générale. Beaucoup d'autres phoques mangent différentes espèces, y compris des poissons prédateurs qui se nourrissent de saumon. Les habitudes de ces phoques restent incertaines. Nous pourrions revenir à l'abattage sélectif et réduire la population de phoques, mais nous reviendrions ici pour parler de la population migratrice en voie de disparition.

Si nous voulons rétablir l'équilibre de l'écosystème, je vous recommande de harceler les phoques qui profitent des conditions artificielles, comme celle que vous venez tout juste de citer, de permettre aux populations migratrices de croître et de diminuer la population de poissons nourris dans des bassins à long terme.

M. Robert Sopuck: J'aime votre utilisation du terme « équilibre ». Lorsqu'on parle du contrôle des prédateurs dans toute situation, essentiellement, ce sont les humains qui interviennent pour rétablir un équilibre. Par exemple — je vais utiliser un exemple totalement différent —, dans les Prairies canadiennes, le paysage a tellement changé que le succès de la nidification de la sauvagine a considérablement diminué, mais il a été démontré de façon concluante que l'élimination des prédateurs de nid a augmenté le succès de la nidification, qui est passé de 10 à 80 %. Il y a le problème des loups dans le parc Yellowstone. Ils ont été éliminés, et le nombre de wapitis a explosé. Comme l'a souligné M. Hardie, la réintroduction des loups était une bonne chose. De nombreuses études montrent comment le travail de rétablissement de l'équilibre peut être efficace dans de nombreuses situations.

Cela dit, je n'ai rien entendu — et je suis désolé de ne pas avoir été présent pour la première partie — à propos de ce que veulent les humains en réalité. Je pense que l'engouement des gens de la côte Ouest pour le quinnat et les autres espèces de saumon est si marqué que nous devrions tenir compte de ce qu'ils souhaitent avoir comme écosystème là-bas.

D'après le même article que j'examine, en Écosse, ils ont retiré trois phoques d'une rivière, et le succès de la pêche est passé de 1 à 17 %.

Je pense que les données dont nous disposons nous indiquent de manière assez convaincante que nous devons agir et que la gestion active des phoques est probablement la bonne chose à faire. Je ne parle pas de les harceler; je parle de les retirer — pas tous, mais d'en diminuer le nombre pour à tout le moins donner une chance aux saumons.

Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez, monsieur Bain?

• (1235)

M. David Bain: Je crois que l'emploi d'appareils de harcèlement est adéquat pour protéger la montaison de ces poissons.

M. Robert Sopuck: Avez-vous des données à l'appui?

M. David Bain: Pour revenir à Ballard Locks, nous avons installé des barrières acoustiques qui ont éloigné les phoques et les lions de mer de l'échelle à poissons, et cela a permis aux poissons d'entrer dans le lac Washington et de frayer dans le réseau de la rivière Sammamish.

Si nous voulons qu'il y ait suffisamment de poissons pour tous, je pense que nous devons absolument procéder à des travaux de rénovation et de restauration.

M. Robert Sopuck: Merci beaucoup.

Le président: Je vous remercie, messieurs Sopuck et Bain.

Nous allons revenir du côté du gouvernement. M. Rogers a la parole pendant cinq minutes.

M. Churence Rogers (Bonavista—Burin—Trinity, Lib.): Je veux revenir à la question des phoques. Je sais que nous parlons des baleines en voie de disparition et des problèmes sur la côte du Pacifique présentement, mais dans l'Est du Canada, nous avons un problème majeur avec les phoques.

Comme vous le savez probablement, depuis le début des années 1990, je pense, nous attendons le retour des stocks de morue du Nord dans l'Est du Canada, particulièrement à Terre-Neuve-et-Labrador. Bien des gens de la province croient que c'est essentiellement à cause de la présence des phoques que nous attendons le retour des stocks de morue depuis aussi longtemps. Je suis simplement curieux à cet égard, car M. Sopuck a donné des chiffres précis de l'ordre de centaines de milliers. Nous parlons de millions de phoques. Un nombre estimé à neuf millions de phoques.

Monsieur Bain, j'aimerais savoir si vous connaissez ce coin du pays en particulier et si vous avez des suggestions à faire aux Canadiens de l'Est et au MPO quant à la façon de régler ce problème.

M. David Bain: Je ne m'y connais pas aussi bien pour ce qui est de cette partie du pays.

Je pense qu'il ne faut pas oublier qu'il y a eu une longue période de chasse aux phoques et de chasse à la baleine dans l'Atlantique, et que les prédateurs de ces baleines ont vu leur population décimée. Si nous avions eu cette discussion il y a 100 ans, nous nous serions inquiétés des épaulards qui se nourrissaient de mammifères, et pour régler le problème des phoques, nous les aurions peut-être éliminés outre mesure et il nous aurait fallu chercher d'autres moyens dans l'Est du Canada. Les requins sont d'autres prédateurs du phoque, et il leur faudra du temps pour se rétablir et être efficaces auprès des phoques.

M. Churence Rogers: L'autre question que j'allais poser s'adressait à Moira, et elle a été posée plus tôt.

Certaines organisations de pêcheurs et des gens de l'Est du Canada parlent également des baleines. Vous avez entendu les pêcheurs de homard et d'autres gens dire que les baleines n'interagissent pas avec les pêcheurs lorsqu'il y a moins de 120 pieds d'eau. Certains groupes que nous avons entendus et certains syndicats disent que, à moins d'apercevoir des baleines à l'intérieur de ces limites, ils ne devraient pas nuire à la pêche au homard. Pouvez-vous me dire une fois de plus ce que vous pensez de cela?

Mme Moira Brown: Nous examinerons ces données. Nous sommes en train d'examiner des données, donc nous avons mis en corrélation des données d'observation sur les baleines noires de l'Atlantique Nord avec la profondeur pour tout l'Est du Canada pour toutes nos observations de baleines noires de l'Atlantique. Cette question a été soulevée cet été, et elle sera examinée au cours de la dernière semaine de novembre à l'occasion de la réunion consultative scientifique.

• (1240)

M. Churence Rogers: Très bien. Merci beaucoup.

Encore une fois, en ce qui concerne les enchevêtrements, M. Morrissey a parlé des engins de pêche abandonnés, bien sûr, et a posé cette question.

Si vous écoutez certaines personnes de l'Est du Canada, les gens d'Ocean Quest et certains autres parlent d'un problème majeur avec les engins de pêche abandonnés. Je comprends que vous avez dit que la majorité des enchevêtrements sont attribuables aux engins de pêche actuellement actifs, mais devrions-nous faire quelque chose à propos de ce problème d'engins de pêche abandonnés s'il s'agit également d'un facteur majeur ou d'un facteur causant des problèmes pour les baleines? Que devrions-nous faire?

Mme Moira Brown: Tout à fait. L'élimination des engins de pêche abandonnés est une bonne chose pour les baleines et aussi pour la pêche, car il n'y a pas de casiers sous l'eau servant à attraper le homard ou d'autres espèces ciblées qui ne remonteront pas à la surface; alors il est certain que l'élimination des engins de pêche abandonnés est une bonne idée. Cela s'est fait au cours des dernières années du côté ouest de la baie de Fundy, et les pêcheurs remarquent maintenant qu'ils perdent moins leurs engins, car il y a moins d'engins de pêche abandonnés dans le fond auxquels ils se mêlent.

M. Churence Rogers: Enfin, en ce qui a trait à...

De combien de temps est-ce que je dispose, monsieur le président?

Le président: Vous avez 20 secondes.

M. Churence Rogers: En ce qui concerne les collisions avec des navires, je sais qu'il y a eu certaines plaintes venant d'exploitants privés au sujet de la vitesse des navires et ainsi de suite, parce que cela a une incidence sur leur traversée à partir du centre du Canada jusqu'à des ports comme celui de St. John's, mais j'imagine que le succès de l'année dernière laisse croire qu'il y a peut-être un plan d'avenir à long terme. N'est-ce pas?

Mme Moira Brown: Oui. Je crois que le groupe de travail a trouvé un bon plan. Il a défini des corridors où les navires pourraient naviguer à des vitesses opérationnelles normales. Les exploitants de navires ont été interrogés, et ils ont dit être ralentis environ 25 % du temps, non pas à cause de l'observation des baleines, mais parce que deux relevés aériens n'ont pas pu être réalisés en une seule semaine.

Nous observons un vaste ralentissement statique dans le golfe de Saint-Laurent, et nous pourrions peut-être rectifier un peu certains angles. Nous avons délimité une grande zone, et les angles peuvent être adaptés pour permettre aux bateaux d'être pleinement opérationnels dans ces zones tout en ralentissant là où il y a des baleines.

Je pense que nous avons une bonne solution, et que nous pourrions y apporter des modifications à mesure que nous allons de l'avant et que nous en apprenons davantage quant à la répartition des baleines noires de l'Atlantique Nord.

Le président: Merci, madame Brown.

C'est maintenant au tour de M. Donnelly pour trois minutes.

M. Fin Donnelly: Merci, monsieur le président.

Monsieur Barrett-Lennard, je terminais ma dernière série de questions au sujet du plafond de nourriture. Je pense que vous avez parlé de quatre principales solutions ou mesures que le gouvernement pourrait adopter. L'une d'entre elles concernait le plafond de nourriture, et vous parliez du saumon quinnat et de l'interdiction de la pêche sportive. Pourriez-vous nous en parler un peu plus, car, manifestement, cela semble être une mesure draconienne, mais comme l'a dit Mme Wilhelmsen, nous n'avons pas réellement vu les mesures que doit prendre le gouvernement depuis 15 ans, à tout le moins depuis que l'épaulard résident du Sud a été déclaré en voie de disparition. Pourriez-vous nous en parler un peu plus?

De plus, quelles solutions le gouvernement doit-il adopter? Vous avez surtout parlé de solutions à moyen et à long terme. Y a-t-il quoi que ce soit que puisse faire le gouvernement dans l'immédiat pour régler ce problème?

M. Lance Barrett-Lennard: Merci, monsieur Donnelly. Dans mon esprit, ces deux questions vont ensemble.

En ce qui concerne la pêche sportive, les scientifiques de la Colombie-Britannique ont recommandé l'année dernière de l'interdire dans des régions très précises et bien délimitées du sud de la Colombie-Britannique qui sont connues pour être — d'après de très bonnes données scientifiques — les principales zones d'alimentation des populations résidentes du Sud. Il ne s'agissait pas d'une interdiction de pêche généralisée. C'était une interdiction propre à un secteur saisonnier très précis, et l'interdiction a été mise en place cet été — pas dans toutes ces régions, mais dans certaines d'entre elles. Je pense que c'était un bon premier pas du point de vue des mesures immédiates qui pouvaient être prises. C'était insensé là-bas: des centaines d'embarcations de pêche sportive pêchaient dans une région où les épaulards circulent, et tentaient de pêcher autour.

Notre gouvernement dépense des millions de dollars pour tenter de rétablir la population d'épaulards, et nous ne faisons pas la chose évidente. Nous devons empêcher ces embarcations de pêche de faire de la concurrence directe dans l'immédiat, et je suis ravi de voir que c'est ce qu'on a fait.

De plus, le MPO a imposé des limites de prises pour la pêche au saumon quinnat plus à l'ouest, à Puget Sound. Les pêcheurs sportifs peuvent tout de même attraper du poisson, mais ils doivent laisser repartir les plus gros. Ce sont les plus précieux pour les baleines. Je pense que c'est une très bonne décision également. J'aimerais que l'on se penche davantage sur les interdictions de pêche sportive dans les points névralgiques d'alimentation des épaulards résidents du Sud. C'est ce que nous devrions faire en premier lieu. Avant de nous lancer dans de grandes discussions au sujet du saumon quinnat ou d'autres choses, nous devrions faire la chose qui nous saute aux yeux, et que tout le monde peut voir, soit d'éliminer la concurrence entre les embarcations et les baleines à l'égard de la nourriture.

• (1245)

M. Fin Donnelly: Merci.

Je crois qu'il me reste un peu de temps. J'ai une petite question.

Monsieur Michaud, vous avez parlé d'injection massive...

Le président: Votre temps est écoulé.

Voilà qui conclut deux séries de questions. Je crois que nous avons le temps pour une série de trois minutes pour chaque parti, si cela vous convient.

Nous allons passer du côté des libéraux. Qui veut commencer pour les trois premières minutes? Ne prenez pas trop de temps à vous décider, je vous prie.

Monsieur Morrissey, vous avez trois minutes.

M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'ai manqué les exposés des témoins, mais ma question s'adresse à quiconque choisit de répondre. En ce qui concerne les baleines qui ont été tuées dans le golfe du Saint-Laurent, dont le décès était attribuable à une collision avec un navire par opposition à un enchevêtrement dans un engin de pêche, y a-t-il eu une analyse pour déterminer lequel est survenu en premier dans certains cas? Est-ce que l'animal s'est enchevêtré dans un engin parce qu'il a été blessé à la suite d'une collision avec un navire?

Mme Moira Brown: Non. Un rapport d'autopsie a été publié par le vétérinaire principal de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Il a révélé qu'aucune baleine n'avait été blessée à la suite de différents contacts avec des humains. Les deux baleines enchevêtrées ne semblaient pas avoir de fractures, et celles qui sont entrées en collision avec des navires ne montraient pas de signe d'enchevêtrement.

M. Robert Morrissey: Était-ce concluant?

Mme Moira Brown: Oui. Il a été possible de pratiquer une autopsie sur 7 des 12 baleines décédées. L'un des échantillons a été prélevé dans la mer, donc il n'était pas concluant, mais les sept carcasses ont été transportées sur le rivage...

M. Robert Morrissey: Oui, on a procédé à un vaste...

Mme Moira Brown: Oui, et on a pu... Les détails et le diagnostic pour chaque baleine sont tous disponibles dans le rapport d'autopsie.

M. Robert Morrissey: Les cas des animaux décédés à la suite d'un enchevêtrement dans un engin ont-ils été documentés? Je pense que vous en avez parlé plus tôt, mais j'aimerais savoir s'il est clairement établi, particulièrement dans la baie de Fundy, si l'enchevêtrement s'est produit dans des eaux canadiennes ou américaines. L'incident est-il attribuable à un engin au large de la côte américaine ou dans la baie de Fundy?

Mme Moira Brown: Si les lignes entremêlées ont pu être récupérées sur la baleine lorsqu'elle a été libérée ou durant l'autopsie sur la plage, qu'il y a suffisamment de caractéristiques permettant d'identifier l'engin... L'engin et le diamètre de la corde sont mesurés, et s'il y a des bouées et un numéro de licence sur les bouées, tous les efforts sont déployés pour essayer de retracer la pêcherie d'où provient l'engin, pas pour blâmer quelqu'un, mais pour essayer de comprendre le problème.

Dans certains cas, il n'y a qu'un bout de corde et il n'est pas possible d'en faire autant, mais la corde récupérée est d'origine à la fois canadienne et américaine et provient d'un certain nombre de pêcheries différentes.

Le président: Merci, monsieur Morrissey.

Nous allons maintenant passer du côté des conservateurs et entendre M. Doherty.

M. Todd Doherty: Merci, monsieur le président, et merci à nos invités.

On peut affirmer sans présomption — c'est une question générale pour notre groupe de témoins — qu'aucun de nos témoins n'est favorable à une approche d'élimination, autrement dit un plan de gestion du phoque, n'est-ce pas?

Mme Christianne Wilhelmson: Nous n'appuyons pas l'abattage de phoques.

M. Todd Doherty: D'accord — la gestion du phoque, l'abattage de phoques.

Est-ce que l'un des invités...? D'accord. Très bien.

M. David Bain: Je serais favorable à l'utilisation d'appareils de harcèlement pour les empêcher de profiter des goulots d'étranglement créés par l'homme, mais pas à une approche d'élimination mortelle.

M. Todd Doherty: Un certain nombre de groupes, y compris des Premières Nations, demandent à notre gouvernement fédéral d'autoriser la chasse aux lions de mer et aux phoques sur nos côtes. Je crois que nos témoins sont, dans un certain sens, un peu malhonnêtes dans leurs témoignages aujourd'hui.

Je vais passer à un autre sujet, car je pense que nous passons à côté de la question de la pollution qui a été soulevée.

Madame Wilhelmson, vous en avez parlé plus tôt, mais vous avez également dit qu'il y avait eu peu d'études sur le sujet jusqu'à présent.

Pas plus tard qu'en juillet, on a approuvé le déversement de plus de 340 millions de litres d'eaux d'égout brutes dans la rivière des Outaouais. Nous voyons cela constamment. Nous savons que, depuis 2017, environ 215 milliards de litres d'eaux d'égout brutes ont été déversés ou ont fui. C'est un gros problème également. Je pense qu'il faut faire quelque chose.

Quel problème se pose face à l'étude de cet enjeu? Est-ce le taux de dilution, ou simplement un manque de volonté de prendre des mesures de la part du gouvernement?

• (1250)

Mme Christianne Wilhelmson: Le problème n'est pas l'étude. La question est étudiée abondamment. Chose certaine, ici, en Colombie-Britannique, au Coastal Ocean Research Institute, un grand nombre d'études sont réalisées sur les répercussions du microplastique et d'autres contaminants sur les baleines.

La raison pour laquelle je n'ai pas insisté sur la question, c'est qu'il ne s'agit pas d'une mesure que nous pouvons prendre dès demain. Nous ne pouvons pas mettre en oeuvre dès demain des plans d'action à l'égard des eaux de ruissellement, des eaux usées, du lessivage des terres cultivées et de divers autres aspects qui posent problème. C'est mon seul commentaire.

Je suis d'avis que, sur la côte Ouest, nous devons terminer la modernisation de nos usines de traitement des eaux usées pour, à tout le moins, passer au traitement secondaire avancé plus vite que prévu. Je pense que c'est un problème à l'échelle du pays, car notre réglementation de 2012 relative à la gestion des eaux usées autorise certaines collectivités à attendre 30 ans avant de procéder à une modernisation, et je crois que c'est un aspect qu'il faut faire pro-

gresser et sur lequel nous devons miser. Nous connaissons la nature de certains problèmes. Je pense qu'il s'agit d'une conversation très complexe, et nous pourrions passer les deux heures au complet à parler uniquement de la pollution.

Le président: Merci, monsieur Doherty.

Allez-y, monsieur Donnelly, vous avez trois minutes.

M. Fin Donnelly: Merci, monsieur le président. J'aimerais remercier tous les témoins de leur exposé.

Je vous encourage à examiner de nouveau la motion, si ce n'est pas déjà fait. Si vous avez déjà soumis vos suggestions écrites au Comité quant aux mesures que devrait prendre le gouvernement pour répondre à la motion, c'est formidable. Si vous avez pensé à quelque chose pendant la séance d'aujourd'hui, veuillez nous en faire part par écrit. Ce serait utile.

Pour ma dernière minute et demie, j'aimerais poser une question à M. Michaud.

Vous avez parlé de la nécessité d'injecter massivement des fonds. Pouvez-vous nous en dire un peu plus au sujet du montant que vous croyez nécessaire? Pouvez-vous résumer les trois principales mesures sur lesquelles on pourrait injecter des fonds pour gérer la situation des baleines?

M. Robert Michaud: J'ai effectivement fait allusion à un investissement de fonds massif qui a été réalisé au cours des deux dernières années dans le cadre du Plan de protection des océans, le PPO. Je ne réclamaï pas un autre investissement massif. J'examinaï la situation d'un oeil critique en me demandant si les investissements avaient été faits là où il le fallait. Je demandais la mise sur pied de comités auxquels siègeraient des universitaires, des scientifiques du MPO et des responsables d'ONG pour s'assurer que les investissements massifs sont utilisés de la meilleure façon possible.

M. Fin Donnelly: Excusez-moi, monsieur Michaud, j'aimerais simplement obtenir une précision. Lorsque vous parlez d'investissements massifs, pouvez-vous le quantifier? Parlons-nous de centaines de millions de dollars, d'un milliard de dollars? Vous avez eu connaissance de cette injection de fonds. Dans quelle mesure a-t-elle permis de changer la situation pour les baleines sur les deux côtes?

M. Robert Michaud: Il y a eu deux récentes injections massives de nouveaux fonds. L'une d'elles, dans le dernier budget, était de 167 millions de dollars pour les trois espèces, et environ un an et demi avant cela, je ne me rappelle plus des chiffres, mais il y a eu un investissement plus important encore pour le PPO. Une grande partie de cet argent a été injectée très rapidement; il a fallu improviser quelque peu quant à la meilleure façon de le dépenser.

Récemment cet été, il y a eu un appel de propositions de 3 millions de dollars pour les scientifiques universitaires, et l'argent devait être dépensé au cours des cinq prochaines années. L'appel de propositions a été fait au milieu de l'été, avec un retard d'environ un mois.

Pour ce qui est de l'investissement massif, je dirais que cela ne devrait pas être improvisé. Nous avons attendu un tel investissement pendant des années, et, malheureusement, tout s'est fait de manière précipitée et improvisée. Si nous pouvions mettre en place de bons comités pour assurer la surveillance de ces investissements, nous pourrions investir de manière plus judicieuse.

• (1255)

Le président: Merci.

Encore une fois, je remercie nos témoins d'aujourd'hui d'avoir comparu par vidéoconférence et téléconférence. C'est la première fois que le Comité se réunit et qu'il n'y a personne d'autre dans la salle que les membres du Comité.

Je vous remercie de votre contribution et de votre patience. N'oubliez pas que vous pouvez soumettre au Comité des observations par écrit pour qu'elles soient incluses au rapport. Merci à tous les membres du Comité.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>